



PROMOTION GÉNÉRAL GALLOIS

2016 - 2017

**LA NOTION D'ETAT FAILLI : ETUDE DE CAS DE
L'IRAK**



Ces Nicolas Lallemand

Sous la direction de :

M. Pascal Chaigneau

Professeur des universités

RESUME

Les définitions de l'Etat failli posent en soi un problème majeur en ce sens qu'aucune ne permet de rendre compte dans son intégralité des difficultés rencontrées par ces Etats. Les critères techniques et la vision réductrice qui constituent ces définitions, ne se fondent pas sur la genèse même de ces Etats, ni sur leurs aspirations. Si bien que les solutions qui sont proposées, souvent inappropriées ou mal conduites par la communauté internationale n'ont pas les effets escomptés sur le terrain. Il est alors fondamental dans l'avenir de promouvoir des approches globales de sortie de crise, fondées sur tous les paramètres sociaux-culturels représentés au sein de cet Etat. A ce titre, l'exemple de l'Irak est tout-à-fait représentatif de ce symptôme : cet Etat qui a été soumis à un régime dictatorial et parallèlement convoité pendant plusieurs décennies pour ses richesses naturelles, et par conséquent soumis à des tensions régionales très importantes. Les invasions successives menées par les Etats-Unis, n'ont fait qu'isoler un peu plus le régime, appauvrir les populations et finalement participer à la confessionnalisation du pays. L'Etat islamique n'a eu qu'à s'engouffrer dans les espaces lacunaires abandonnés par l'Etat irakien. Cependant des solutions de sortie de crise sont envisageables, si tant est que la coalition actuellement à l'œuvre soit en mesure de proposer une stratégie globale et pérenne.

ABSTRACT

The definition of the failed State poses in itself a major problem in that none of them makes it possible to account in full for the difficulties encountered by these States. The technical criteria and the reductive vision which constitute these definitions, are not based on the genesis of these States nor on their aspirations. So that the solutions that are proposed, often inappropriate or misguided by the international community, do not have the expected effects on the ground. It is therefore fundamental in the future to promote comprehensive approaches to ending the crisis, based on all the social-cultural parameters represented in this State. In this respect, the example of Iraq is quite representative of this symptom: this state, which has been subjected to a dictatorial regime and at the same time coveted for several decades for its natural wealth, and consequently subject to very important regional tensions. The successive invasions led by the United States have merely isolated the regime a little more, impoverish the population and finally participate in the confessionalization of the country. The Islamic state had only to plunge into the gaps left by the Iraqi state. However, solutions to emerge from the crisis can be envisaged, if the coalition at the moment is able to propose a comprehensive and lasting strategy.

SOMMAIRE

Introduction.....	p 4
I Typologie des Etats faillis.....	p 6
1) Caractérisation des Etats faillis	
1.1.Etude des définitions communément admises	
1.2.Spécificité des index et leurs limites	
1.3.Des visions plus modernes	
2) De l'Etat régalien à l'anarchie	
2.1.Facteurs endogènes du délitement	
2.2.Influence du contexte international et ingérence	
3) Facteurs lourds de la reconstruction	
3.1.Réduction de la menace et stabilisation de la situation	
3.2.Mise en place de structures intérimaires appuyées par une coalition neutre	
3.3.Mise en place d'une aide via des plans stratégiques de développement	
II Facteurs explicatifs de l'explosion de l'Irak et perspectives.....	p 19
1) Confessionnalisation comme raison principale de l'explosion de l'Irak	
1.1.Facteurs exogènes : l'intervention américaine catastrophique	
1.2.Facteurs endogènes : débaassification et confessionnalisation	
2) L'Etat islamique : un exemple pathologique	
2.1.Résurgence d'une série de groupes terroristes depuis 2003	
2.2.Focus sur la ville de Fallouja	
2.3.Naissance de l'Etat islamique	
2.4.L'ère Al Maliki, apogée de la confessionnalisation	
2.5.Un fonctionnement d'Etat sans vraiment l'être	
3) De la crise à la reconstruction	
3.1.Un coalition multinationale fondée sur une réussite militaire et une stratégie globale	
3.2.Un pays qui détient des ressources naturelles importantes et qui sait faire preuve de résilience	
3.3.Incertitude relative à la reconstruction nationale autour du fait religieux	
Conclusion.....	p 37
Bibliographie.....	p 39
Annexes.....	p 40

La notion d'Etat failli, étude du cas de l'Irak

L'élection de Donald Trump à la Maison Blanche au mois de novembre 2016 a suscité chez les pays alliés des Etats Unis, une vague d'incertitudes relative à son inexpérience des relations internationales. Si de grandes lignes directrices ont pu être décrites, et commencent à émerger, la nature des alliances internationales, et la structuration de celles-ci, restent pour l'heure encore à déterminer. Pour l'heure, les incertitudes géostratégiques qui en découleront, continuent d'effrayer une partie des pays occidentaux, tout en rassurant un certain nombre de grands pays aux intérêts divergents (Inde, Chine, Russie...). Entre ces deux catégories, les pays les moins influents, ou moins présents sur la scène internationale, devront faire des choix cruciaux d'alliance. En effet, les nouvelles relations que le président Trump s'efforcera de mettre en œuvre influenceront nécessairement sur un nouvel équilibre régional, et concomitamment sur l'équilibre mondial. Il est par conséquent à envisager que des pays profiteront politiquement et économiquement de cette nouvelle répartition de la puissance, et que d'autres en subiront les contrecoups.

Parallèlement, il subsistera malgré tout des constantes structurelles dans le niveau de développement de bon nombre de pays qu'un mandat du président Trump ne pourra modifier, tant positivement que négativement. Les pays qui se trouvent dans les situations les plus incertaines et les plus instables, connaissent cet état de fait depuis plusieurs années. Selon le classement du Failed States Index de la Fund for Peace, publié pour la première fois en 2005, la Somalie et le Soudan figuraient dans les cinq pays les plus critiques, position qu'ils occupaient encore en 2016. Il faut cependant souligner la difficulté de rendre compte objectivement de l'évolution de la situation économique, politique ou encore sociale d'un pays à un moment donné. Aussi, le classement annuel établi par la Fund for Peace, ne permet pas de rendre compte d'un constat global, ni de mettre en évidence la quintessence des difficultés qu'ils rencontrent, et encore moins l'impact des politiques internationales qui leur permettent, ou permettraient, d'envisager des solutions pérennes et de s'extraire de ces difficultés, notamment au regard de l'évolution à venir des équilibres régionaux.

Il est donc réducteur de les stigmatiser au travers d'une énumération de critères et de définitions ne révélant que leurs failles et leurs faiblesses.

Par conséquent, une analyse de ces pays selon une approche dynamique caractérisée par la combinaison alliant une définition simple et des critères plus restreints d'une part, et des facteurs à la fois endogènes et exogènes de développement régional d'autre part, pourrait constituer une stratégie de reconstruction. Cette dynamique vertueuse pourrait être initiée au niveau régional.

Pour démontrer cette hypothèse, l'étude de la typologie des Etats faillis s'appuiera sur une approche globale et stratégique, en mettant en valeur l'influence des facteurs lourds de la transformation, tant au moment du déclin des pays, que dans leur phase de résilience. Puis l'analyse des causes de l'effondrement de l'Irak, et des facteurs de résilience laisseront entrevoir la possibilité d'une renaissance à long terme de ce pays.

I Partie : Typologie des Etats faillis

1) Caractérisation des Etats faillis

1.1. Etude des définitions communément admises

La notion d'Etat failli est généralement définie selon deux prismes, non pas antagonistes mais souvent dissociés : une vision idéologique et conceptuelle tend à imaginer et formaliser les contours de ce que sont les Etats faillis, et une vision factuelle et mathématique qui s'appuie sur l'analyse de critères. Ces deux visions sont nées de l'augmentation du nombre de pays dits souverains depuis la fin de la seconde guerre mondiale : 85 Etats souverains existaient en 1956, et 192 sont dénombrés en 2000¹ notamment en raison de l'explosion de nombre des pays décolonisés.

L'apparition de ces nombreux pays a obligé les géo politologues à s'interroger sur les critères communs qui ont défait ces pays. Les Etats faillis sont en majorité des pays qui ont été formés après 1950, et dont les lacunes proviennent principalement des manquements initiaux, des erreurs dans la genèse de ces pays. La plupart de ces pays disposent de façades internationales, mais sont dans l'incapacité de maîtriser leurs prérogatives internes. Aussi, nombre des Etats faillis se sont désagrégés par coups d'Etat et de guerres civiles, que ce soit en Afrique, en Asie, dans le Pacifique ou encore en Europe à la suite de l'éclatement du bloc soviétique. Seules les Amériques ont été épargnées par ce phénomène. Par conséquent, ce sont davantage des problèmes structurels qui ont mené ces Etats à la faillite, que des difficultés d'ordre conjoncturel (économique, sociaux, sociétaux...). Ces Etats font l'objet d'un soutien important de pays et organisations extérieures, et cherchent parallèlement à renforcer leur souveraineté effective.

Par ailleurs, il faut différencier deux notions différentes au sein de cette définition conceptuelle, Etats faillis *versus* Etats faibles. En effet, les Etats faibles ont toujours existé et ont été l'objet de la convoitise de pays plus forts, avides de capter le peu de ressources qu'ils possédaient : conquête de l'Ethiopie par l'Italie au XXème siècle ou encore annexion de l'Autriche par l'Allemagne². A contrario, les Etats faillis sont bien le fruit de l'échec étatique en lui-même, d'un échec intrinsèque qu'il n'a pu anticiper, ou même éviter. Mais malgré la distinction sémantique, il est à noter que des Etats réputés faibles sont devenus des Etats

¹ Gaulme François, « « Etats faillis », « Etats fragiles » : concepts jumelés d'une nouvelle réflexion mondiale », Politique étrangère 1/2011 (Printemps), p.17

² Ibid. p.18

faillis en raison d'une militarisation importante, voire démesurée, de leur champ politique comme ce fût notamment le cas avec le Libéria sous Charles Taylor dans les années 1990.

L'analyse de l'Etat failli est donc à envisager sous le prisme d'une étude du pays par rapport à ses faiblesses originelles, et non pas par la menace qu'il représente pour les intérêts occidentaux.

Plus récemment, les études menées depuis 2000 par le Crisis States Research Centre de la London School of Economics and Political Science, tendent à démontrer que les Etats qui deviennent faillis aujourd'hui, sont plus généralement des Etats dans l'incapacité de remplir des fonctions de base, c'est-à-dire finalement de pourvoir aux fonctions régaliennes de leur Etat, et notamment d'assurer la sécurité intérieure, comme extérieure, bien que les institutions disposent du monopole de l'emploi de la force légitime. Cette approche met aussi en exergue les manquements dans les autres attributions qui relèvent de l'Etat, à savoir notamment la justice et l'éducation. De ces lacunes, aucune perspective économique n'est garantie à court ou à long terme, et peu d'espoir est accordé aux jeunes générations qui n'ont ni objectif, ni rêve, et donc pas d'idéaux.

1.2. Spécificité des index et leurs limites

Une autre méthode pour définir les Etats faillis consistent à s'appuyer sur des modèles simplistes : ces index consistent à classer les Etats selon des critères à partir desquels des aides sont accordées, des investissements sont réalisés ou des soutiens sont apportés.

Le Fund For Peace publie depuis 2005 le « Failed States Index » en association avec la revue Foreign Policy. Cet index recouvre en réalité un classement des Etats souverains (192 au total), selon 12 indicateurs différents dont 7 politiques, auxquels sont attribués une note. La moyenne obtenue par un pays lui attribue une place dans le classement qui permet de le cataloguer d'emblée comme un pays à risques (trois sous-catégories « Alert »), en passe de l'être (trois sous-catégories « Warning ») ou stables (trois sous-catégories « Stable »)³. Ces indicateurs recouvrent tant la pauvreté et le déclin économique, que la criminalisation de l'Etat ou encore la pression démographique. Par exemple, en 2016, trente-huit pays étaient classés au stade « Alert », soit cinq de plus qu'en 2011. De manière générale, seuls les pays de l'Amérique du Nord, de l'Europe occidentale et l'Australie sont considérés comme stables.

³ Cf Annexe 1

Les notes qui permettent d'élaborer cet index sont fixées à travers le nombre d'articles publiés relatifs au domaine considéré. Donc, même si le travail de recherche semble pertinent, il reste analytique et ne rend pas forcément compte de l'intégralité des documents produits sur la catégorie en question sur ce pays, pas plus que la situation réelle sur le terrain. Aussi, les informations peuvent être clairement erronées, et conduire finalement à des aberrations : en 2010, l'Islande, classée 165^{ème}, et l'Irlande classée 173^{ème}, considérés de fait comme ayant un statut « durable », ont connu des crises financières majeures, mais cependant envisageables.

Des classements plus restreints et non publics existent également au sein de grandes institutions comme l'US Agency for International Development (agence officielle américaine de développement), ou encore par la Banque mondiale qui a mis en place le country Policy and Institutional Assessment (évaluation de la gouvernance étatique). Couplé à d'autres indicateurs, l'Organisme de Coopération et de Développement Economique s'appuie sur ces index pour fixer le montant des aides accordées aux Etats les plus à risques.

Ces classements sont problématiques, et ce à plusieurs titres : au-delà de leur coût, bon nombre d'organismes les utilisent afin d'octroyer des aides financières sans pour autant vérifier l'exactitude des données, et donc en se fondant uniquement sur la réputation qui découle de ces index. Aussi, les aides apportées peuvent parfois couvrir une partie de la problématique sans prendre en compte l'ensemble des facteurs qui interagissent avec cette même problématique prétendument traitée, rendant d'emblée les mesures inefficaces, voire dangereuses. Enfin, ces index ne rendent pas compte de manière exhaustive des difficultés réelles rencontrées par un Etat, notamment du point de vue de la gouvernance, et ne laissent entrevoir aux concitoyens de ces Etats que peu d'espoir de développement. Certes des sommes d'argent plus ou moins importantes seront distribuées, mais si elles sont mal employées, voire détournées comme c'est fréquemment le cas, aucun des problèmes réels et locaux ne sera réglé (sécurité, justice, formations des élites et cadres...).

La difficulté essentielle provient donc plus largement de la diversité de concepts qui regroupe une méthodologie rassemblant à la fois des phénomènes sociaux de crise et certains éléments qui caractérisent les fonctions gouvernementales. L'analyse de phénomènes sociaux par la caractérisation de la gouvernance n'est pas forcément pertinente. Aussi, la construction concrète de la méthodologie d'analyse de ces indicateurs reste pour l'heure opaque, et par conséquent, la construction de l'indicateur génère déjà en lui-même des doutes sur la solidité de la mesure. Par conséquent, il est difficile, voire dangereux, de s'appuyer sur des indicateurs dont la véracité n'est pas probante, et dont les justifications ne sont pas recevables.

1.3. Des visions plus modernes

Plus généralement se pose depuis une dizaine d'années la question même de la notion d'Etat et de sa définition. En effet, la gouvernance des Etats a évolué et la description qui en était faite ne correspond plus à l'ère contemporaine. De nombreuses universités ont étudié selon une méthodologie scientifique les différents critères de définition de ce qu'est un Etat dans sa nature même. Il ressort de cette étude deux catégories d'écoles différentes et successives : celles de l'élaboration de modèle stéréotypé (jusque dans les années 2000), puis celles d'une adaptation aux conditions locales, plus pertinentes car fondées sur une « inculturation des normes internationales⁴ ». La première catégorie renvoie à une tendance plutôt normative et détaillée des fonctions étatiques distinctes fondées notamment sur le « monopole des instruments de la violence ». Ce modèle est plutôt centralisé et régulateur, à l'image des systèmes britannique et français, et plus constructif, s'appuyant notamment sur la notion de souveraineté. La seconde catégorie s'est construite sur des pays aux régimes « hybrides », qui ont intégré des formes traditionnelles (parfois précoloniales) de légitimité au cœur de l'Etat moderne, et ce afin de sortir de crises profondes, aussi bien sociales, politiques qu'économiques. Le Botswana en est un exemple concret, tout comme le Somaliland, décrit comme un modèle alternatif et décentralisé qui combine un système parlementaire moderne et les relations interclaniques des Somalis.

De fait, envisager la caractérisation d'un Etat en considérant celui-ci selon une approche conceptuelle, scientifique, fondée sur des critères, ou sur des manquements génériques, ne permet pas de rendre compte de la réalité même de cet Etat. Une approche plus globale qui inclut l'intégralité des facteurs (historique, social, économique, politique, ethnique, religieux, coutumier, géographique...) inviterait davantage les responsables à étudier de meilleures hypothèses en termes de développement, notamment s'il s'agit d'organismes ou entreprises étrangères à cet Etat. Cette constatation est d'autant plus pertinente s'il s'agit d'Etat failli dont les dirigeants politiques ne sont pas toujours armés pour décider en toute conscience des mesures qui pourraient favoriser une utilisation efficace des ressources transmises *via* les partenaires étrangers.

Une autre vision pourrait envisager que la faiblesse d'un Etat serait induite par la faible visibilité de certaines fonctions régaliennes estimées comme centrales dans le modèle de l'Etat-nation libéral tel qu'il est défini dans la conception occidentale, tout en cachant un Etat

⁴ Gaulme François, « « Etats faillis », « Etats fragiles » : concepts jumelés d'une nouvelle réflexion mondiale », Politique étrangère 1/2011 (Printemps), p.17

informel, dans lequel une administration identifiée et formée, est complétée par des réseaux informels ; ou bien encore où un gouvernement est dominé par une classe économique avec un désintérêt pour la performance sociale de l'Etat⁵. En synthèse, la gouvernance aurait la ferme conviction de remplir ses prérogatives, mais son ignorance, ou plutôt son manque de compétences, l'empêcherait de se rendre compte qu'une gouvernance parallèle et induite, dirige à son insu.

Si la définition même de l'Etat est aujourd'hui discutée, le classement de ceux qui rencontrent des difficultés est d'autant plus problématique, et ne peut se réduire à une catégorisation trop facile. Les Etats faillis sont aussi, et surtout, soumis à des facteurs bien plus complexes.

2) De l'Etat régalien à l'anarchie

2.1. Facteurs endogènes du délitement

Si l'on considère les Etats dits faillis au sens moderne du terme, il est à souligner qu'un point commun les rassemble : une mauvaise élaboration du système régalien. En effet, la majorité des Etats qui ont subi récemment des échecs, que ce soit pour des raisons économiques, politiques ou ethniques, possédaient de manière intrinsèque en leurs germes des lacunes profondes.

Ces Etats faillis sont nés pour la grande majorité de l'ère post-coloniale, puis de la chute de l'URSS⁶. Ils se sont construits sur des systèmes occidentaux qui fonctionnaient tant que les colons les administraient selon leur propre vision et leur propre gouvernance. Le transfert des pouvoirs, et leur accompagnement dans la durée, n'ont pas permis aux nouveaux dirigeants de s'approprier des structures administratives et organisationnelles qu'ils n'avaient pas eux-mêmes élaborées, et qui potentiellement ne correspondaient pas à la culture locale, à ses traditions antiques, mais étaient le reflet et l'imposition d'une vision occidentale. Dès lors, au moment de prendre les responsabilités du pouvoir d'un Etat, notamment en ce qui concerne les pouvoirs régaliens sur lesquels leur légitimité se fondait, les nouveaux dirigeants furent dans l'incapacité d'administrer des parlements, des ministères dont ils ne connaissaient pas les rouages, et dont les hauts fonctionnaires ne maîtrisaient pas non plus le fonctionnement.

⁵ Jan Verlin, Haïti : Etat failli, Etat à (re)construire, Cahiers des Amériques latines, 2014, p.37

⁶ Serge Sur, Sur les Etats défailants, Commentaires, N°112, p.891-900

Aussi, les ressources naturelles à la fois pétrolifères, minières et gazières, dont l'exploitation et les dividendes étaient en partie contrôlées par les administrations occupantes, ont suscité la convoitise, la jalousie, et donc le détournement au profit de ceux qui détenaient les pouvoirs. Ces comportements quasi addictifs chez certains dirigeants, ont fait naître de nouveaux clivages entre les différentes couches sociales, en creusant d'autant plus les inégalités de revenus, et en faisant apparaître l'impossibilité d'accéder à un niveau de vie tant rêvé après le départ des colons.

Par conséquent au moment où l'un des piliers de l'Etat est heurté ou s'effondre, c'est tout le système qui vole en éclat par effet de ricochets, car la construction même de l'Etat pouvait préfigurer sa chute⁷.

Les facteurs endogènes peuvent être de différentes natures et se combiner les uns aux autres : foyers d'instabilité locaux à la croisée des rébellions, du banditisme traditionnel, et de diverses formes de criminalité moderne comme les mafias. Il s'agit là de réduire autant que possible les dysfonctionnements de tous ordres, des zones les moins favorisées de la planète, là où les pouvoirs centraux reconnus sur la scène mondiale, mais fantomatiques chez eux, se révèlent incapables de gérer des problèmes intérieurs sans cesse aggravés par une croissance démographique galopante qui augmente mécaniquement leurs difficultés. Dès lors, la déliquescence progressive mais réelle de l'appareil étatique est lancée, et s'accélère. Les services publics de santé et d'éducation se dégradent puis finissent par ne plus exister. Ce sont ensuite les accès à l'énergie qui sont touchés, il n'y a presque plus de distribution d'électricité ni d'eau potable. La vie économique dans les cités ralentit, et le monde agricole est délaissé. Finalement et en dernier lieu, ce sont les institutions régaliennes, police, douanes, impôts, banque centrale, qui sont défaillantes ; les fonctionnaires ne sont plus soldés. Les routes sont devenues impraticables dès que l'on sort de la capitale. Et c'est tout le pays qui entre dans un cercle vicieux.

Si nombre d'Etats faillis peuvent rencontrer des difficultés en raison de genèse mal construite, l'ingérence des pays extérieurs ne fait que renforcer leur déstabilisation.

⁷ Myriam Benraad, Irak, La revanche de l'histoire : de l'occupation étrangère à l'Etat islamique, Vendémiaire collections « Chroniques », p.36

2.2. Influence du contexte international et ingérence

Parce qu'un Etat est à risques, alors il peut représenter une menace pour un autre pays, et il devient alors très intéressant de le classer comme étant un Etat failli dans lequel il faut intervenir⁸. Certains pays aiment à se désigner un ennemi. Ce n'est plus la puissance d'un Etat qui menace mais bien sa faiblesse. La menace qu'elle représente est virtuellement universelle par le terrain qu'elle libère pour les réseaux d'immigration clandestine, de mafieux, de proliférateurs, de terroristes et d'autres criminels internationaux. Cette intervention peut cependant prendre différentes formes : octroyer des moyens financiers de manière adéquate, proposer une assistance technique, juridique, voire militaire, ou encore une aide humanitaire. Mais souvent, elle a pu prendre une forme d'ingérence pour assoir sa propre vision, en se fondant sur le présupposé qu'elle est supérieure. L'intervention des Etats-Unis en Irak s'inscrivait dans une vision du monde qui voulait faire de la politique étrangère des pays occidentaux, l'instrument d'une révolution politique à la grandeur de la planète. L'objectif était clair : démocratiser la planète pour la pacifier. Les néoconservateurs se faisaient les prophètes d'une forme de messianisme démocratique pour le Moyen Orient : faire de la politique étrangère des pays occidentaux l'instrument d'une politique à la grandeur de la planète. Il s'agissait de développer la théorie du domino démocratique : faire basculer un régime dictatorial dans la démocratie, pour qu'ensuite il se produise un effet d'entraînement dans la sous-région, puis de la région, dans la civilisation démocratique : un pays à la fois⁹. L'Amérique a tendance à se croire immédiatement universelle, et a imposé sa vision du monde, selon laquelle les cultures sont considérées comme des coutumes folkloriques qu'il est possible de privatiser dès lors qu'on trouve le modèle constitutionnel adapté. C'est l'inconvénient d'être un jeune continent.

Au-delà de ces visions, il faut également prendre en compte les enjeux liés aux ressources pétrolières et gazières de l'ensemble de la région Asie / Moyen Orient et Europe. Le gaz apparaît aujourd'hui comme une alternative à la diminution des réserves mondiales de pétrole et possède en outre l'avantage d'être une énergie propre. Ce sera la principale ressource d'énergie du XXIème siècle et l'Union Européenne devrait en être le plus gros consommateur. Actuellement, la Russie est le pays qui dispose des plus grosses réserves en gaz et sa société étatique Gazprom en assure l'exploitation. L'exportation du gaz russe est

⁸ Umar Dahoo, « Fragilité » des Etats et « State-building » : dernière justification de l'intervention historique du Nord au sud ; www.lemauricien.com,

⁹ Mathieu Bock Coté, Guerre d'Irak : la faillite du fondamentalisme démocratique des Etats-Unis, www.lefigaro.fr du 11/07/2016

quant à elle permise grâce à deux grands projets de gazoduc : Nord Stream passant par l'Allemagne et censé alimenter le nord de l'Europe, et South Stream qui doit se diriger vers l'Europe occidentale *via* la Bulgarie, la Serbie, la Hongrie et la Slovénie.

Or, dans le but de concurrencer South Stream, l'Union Européenne a soutenu le projet Nabucco, qui visait principalement le gaz de l'Azerbaïdjan (champ de Shah Deniz) et devait se diriger vers l'Europe occidentale en passant par la Turquie, la Bulgarie, la Roumanie et la Hongrie. La guerre entre South Stream et Nabucco a viré à l'avantage de la Russie. Cependant le projet Nabucco a été repoussé à plusieurs reprises faute de clients sérieux et clairement identifiés. Parallèlement, au Moyen Orient, l'Iran est un grand producteur de gaz et en juillet 2011, la Syrie, l'Iran et l'Irak signent un accord validant le projet d'un gazoduc, l'Islamic Gas Pipeline. Et au mois d'août 2011, la Syrie découvre un très vaste champ gazier près de Tartous. Etant partenaire de la Russie, ce dernier pouvait non seulement prendre part à l'exploitation mais aussi au transport de ce gaz en direction de l'Europe. Aussi, le Qatar, qui souhaitait exporter sa production par autre vecteur avait souhaité développer un projet de gazoduc devant la relier à la Turquie, via la Syrie, la Jordanie et l'Irak. Finalement la Syrie restera alliée de l'Irak sur ce projet. Et la Turquie et Israël montrent un vif intérêt pour le projet Qatari. Par conséquent, le Qatar, la Turquie et Israël voient d'un très mauvais œil la réalisation du gazoduc Iran-Irak-Syrie, complètement indépendant de leurs routes de transit vers l'Europe. Quant à l'Union Européenne, elle cherche à diversifier ses sources d'approvisionnement et donc à diminuer sa dépendance au gaz Russe. Les Etats-Unis chapeautent le tout en cherchant à soutenir leurs alliés (Israël, Turquie, Qatar) et à affaiblir leurs concurrents (Russie, Iran). Dans tous les cas, la question du gaz semble partie intégrante de la déstabilisation du Moyen Orient, et chacun des acteurs locaux et internationaux souhaitent en tirer le maximum d'avantages, tant dans le domaine économique que politique.

Avec les deux tiers des ressources mondiales en pétrole et 40% des réserves de gaz connues, le Moyen-Orient est le lieu majeur de production d'hydrocarbures. Il couvre et couvrira certainement pendant plusieurs décennies encore, la plupart des besoins énergétiques de la planète¹⁰. Au-delà de ses propres faiblesses, la déstabilisation d'une région, et par conséquent des pays qui la composent, est donc un amoncellement de la vision stratégique et idéologique que l'on veut lui imposer, et l'expression des enjeux de ressources qu'elle abrite.

¹⁰ Jérôme Henriques, La Syrie, pays de tous les enjeux, www.legrandsoir.fr du 01/11/2013

Si des faiblesses intrinsèques, auxquelles on ajoute la convoitise stratégique et énergétique, peuvent conduire des pays à passer de statut d'Etat à celui d'Etat à risques puis d'Etat failli, il n'est pas illusoire pour autant d'espérer que ceux-ci puissent retrouver une certaine forme de stabilisation.

3) Facteurs lourds de la reconstruction

3.1 Réduction de la menace et stabilisation de la situation

La première obligation qui s'impose à la communauté internationale si elle souhaite pouvoir stabiliser un conflit repose sur deux piliers indissociables : la nécessité de définir une stratégie cohérente d'intervention avec des intérêts communs, des objectifs clairs et atteignables dans le temps, et la formation d'une coalition dirigée, dont chaque membre participe à la hauteur de ses moyens en adoptant la stratégie globale.

Idéalement, la stratégie commune de la coalition doit être initiée après qu'un cadre d'engagement défini est posé et reconnu de tous, pour légitimer l'action, notamment au travers d'une résolution de l'ONU. Dès lors que la partie légale de l'intervention est validée, la stratégie doit s'appuyer sur une planification rigoureuse, avec des points décisifs permettant le passage d'une étape à la suivante. Ces lignes d'opération et ces points critiques sont déterminants pour être sûr de ne pas avoir oublié tout ou partie d'un pan de l'opération, qui pourrait resurgir plus tard et, in fine entraver les actions déjà entreprises. Dès la planification, la génération de la force doit être rapide, et l'intervention doit être efficace pour remporter des succès tactiques, puis opératifs en vue de valider l'action générale et entériner les décisions prises par les chefs. Un échec opératif ne pourrait être accepté, et remettrait en cause la stratégie.

Par ailleurs, le second point fondamental repose dans la capacité de la communauté internationale à élaborer une coalition qui partage le même intérêt général, qui adhère pleinement à la stratégie définie, et surtout qui contribue à cet effort général dans la durée. Cette coalition doit être cohérente et couvrir tout le spectre d'une intervention moderne, du fantassin, au soutien sanitaire en passant par la défense cybernétique. Surtout l'expérience de ces forces étrangères ne peuvent répondre durablement au besoin de sécurité et d'administration locale (exemple de l'Afghanistan)¹¹. Il est donc fondamental de préciser

¹¹ Serge Michailof, Le défi de la reconstruction des Etats « faillis », Ferdi, document de travail P15, p.6

d'emblée que la cohérence de cette coalition s'établit dans la durée, mais une durée juste nécessaire pour ne pas se substituer dans le temps long aux forces de sécurité locales. A terme, l'efficacité de cette coalition pourrait perdre de sa légitimité, d'autant plus qu'elle n'est pas forcément accoutumée aux habitudes locales et ne pourrait intervenir sur des aspects de police et de gendarmerie.

3.2. Mise en place de structures intérimaires appuyées par une coalition neutre

La réussite d'une coalition en vue d'une stabilisation d'un théâtre tient en premier lieu de la réussite tactique de l'intervention. Cependant, il s'agit bien d'emporter des victoires stratégiques pour éviter l'enlisement de la coalition. La restauration de la sécurité afin de pouvoir mettre en place la construction d'un appareil d'Etat, doit envisager la problématique particulière des réformes de nature politique qui permettent d'asseoir la légitimité des autorités. Chercher à construire des institutions et un Etat moderne est la condition nécessaire pour construire une paix durable. En premier lieu, la communauté internationale doit s'accorder sur la désignation d'une entité ou d'une nation pilote, un coordinateur de l'aide internationale qui liera la sphère militaire à la sphère publique, pour s'assurer qu'il n'y a pas de distorsion entre la manière dont les opérations sont menées sur les deux champs d'action simultanément et en complémentarité. Cette problématique est double et s'appuie sur deux volets distincts : au niveau national pour structurer l'Etat, lui rendre une vraie crédibilité et une légitimité forte sur la scène internationale ; et sur le plan local pour rendre plus efficient la gouvernance de terrain. De fait, la mise en place d'institutions de sécurité et d'administration nationales moderne est incontournable. Cependant, il faut faire attention de ne pas chercher à se limiter à l'organisation d'élections législatives et présidentielles en calquant le fonctionnement de nos institutions démocratiques à des sociétés qui n'y sont pas préparées culturellement.

L'objectif est bien de délivrer une meilleure gouvernance tant au niveau de l'Etat, qu'au niveau local afin de palier à l'absence de justice, d'éviter les exactions de la police, d'endiguer la corruption des chefs de secteurs ou districts (les forces étrangères ne peuvent répondre aux attentes de la population locale dans ces différents domaines pour lesquels elles n'ont ni mandat, ni compétence). La force de pacification ne doit pas sous-traiter la sécurité du pays à des forces supplétives, mais au contraire participer au recrutement, à la formation et l'accompagnement d'une armée qui s'engage sur le long terme. Enfin les conseillers techniques ne doivent pas rester trop longtemps : non seulement leur présence coûte chère, et

ces derniers ne connaissent pas la culture et la langue (donc problème d'acceptation dans la durée). En vue d'atteindre cet objectif, la coalition doit mener une répartition intelligente des responsabilités entre pays de la coalition afin de mieux exploiter le potentiel de chacun. Toujours sur le plan de la gouvernance, l'un des points clés réside dans l'exemplarité de la classe dirigeante qui va prendre la main en parallèle de la communauté internationale. Les dirigeants provisoires, mais qui auront la responsabilité d'administrer sous tutelle, puis de co-organiser des premières élections, doivent faire montre d'une probité totale, et ne pas se laisser corrompre par facilité. L'Afghanistan a rencontré de nombreuses difficultés car la présidence d'Hamid Karzai a été le symbole d'une corruption massive qui n'est pas parvenue à fédérer le peuple derrière un projet et qui a entraîné le rejet de celui-ci.

Sur le plan local, la communauté internationale doit surtout être accompagnée d'une administration provisoire qui a pour mandat la reconstruction d'une administration territoriale. Cette administration forte devra être capable de lutter contre les mafias et les hommes forts au niveau local en cassant la résistance des structures de pouvoir traditionnelles. En effet les institutions étatiques opèrent dans une logique de distribution du butin afin de consolider le processus d'alliances politiques. Ces alliances politiques, qui sont nécessaires, ne pourraient se forger si les crédits alloués à la reconstruction et au développement, tombent entre les mains de puissances locales, et donc potentiellement être détournées de leur bien fondé. De même, il est fondamental dans de nombreux pays de renouer le dialogue avec la communauté religieuse et de l'impliquer de manière subtile et appropriée à la reconstruction. En effet, il est souvent important pour les peuples qui ont été touchés par le délitement de leur pays, et après avoir souffert de la guerre et de ses dommages collatéraux, de se rapprocher de leur religion traditionnelle, ou coutumière, en prenant en compte les orientations et les directives édictées par les représentants de cette communauté. Leur influence peut s'avérer fondamentale, voire déterminante, sur le plan local où les responsabilités de ces représentants religieux peuvent être assimilées à des mandats politico-ruraux.

3.3. Mise en place d'une aide via des plans stratégiques de développement

La coordination des plans stratégiques de développement est capitale pour légitimer l'action d'une coalition étrangère qui souhaite participer au renouveau d'un pays. De façon générale, peu de gouvernements d'Etat failli ont la capacité technique, et encore moins l'autorité nécessaire, pour imposer une discipline et une stratégie cohérentes aux donateurs et aux

coalitions. De fait, il faut imposer un pilote et une stratégie à la fois aux pays donateurs et au pays aidé. Le pilote ne sera pas forcément le plus gros donateur, mais devra posséder les capacités organisationnelles et matérielles pour conduire la stratégie. Celle-ci, pour être efficace devra s'appuyer sur un certain nombre de facteurs :

- Préparation d'une stratégie commune par tous les participants à la coalition et une définition des priorités conjointes définies avec les autorités locales, en partenariat avec les entrepreneurs ;
- La sélectivité de l'aide apportée doit crédibiliser les actions menées, qui sont regardées sous un œil critique. Il est alors impératif de ne pas procéder à des effets d'annonce d'aide financière qui ne pourraient être tenues, qui froissent l'opinion publique et qui obligent une planification hasardeuse sans forcément de réalisation concrète derrière ;
- Lancer dans l'urgence un programme de reconstruction rurale¹². La cohérence dans l'allocation des ressources (aménagement des routes, alimentation en eau, canalisation dans les vallées...), agriculture, électricité, doit s'appuyer sur les points forts de développement du pays, sans négliger une quelconque partie de ce pays qui ne comprendrait pas pourquoi elle ne bénéficie pas d'un minimum d'intérêt, alors que la région voisine croule sous les investissements ;
- Appliquer le principe selon lequel ce sont les besoins locaux qui doivent déterminer l'assistance apportée et non pas les contraintes institutionnelles, ou les lobbyings.

La reconstruction d'un Etat failli ne peut rencontrer le succès qu'en s'appuyant sur une coalition cohérente et pilotée. Celle-ci doit retenir l'approbation de l'ensemble des coalisés pour définir une stratégie dans laquelle les parties prenantes s'engagent dans la durée. Le travail conjoint tant au niveau de la gouvernance nationale que locale, doit permettre un juste équilibre dans le financement des actions d'urgence : préparation intelligente des élections et reconstruction au niveau local. La finalité est bien de construire des institutions visibles, fondées sur un régime lucide et réaliste.

Même si la définition d'un Etat, et plus encore la définition d'un Etat failli, reste ouverte, il n'en reste pas moins que cette notion peut être appréhendée globalement, pour mieux en rendre compte, et par conséquent, pour y trouver des remèdes pérennes. Les difficultés propres à la création d'un Etat, qui plus est, soumis à des vellétés stratégiques, tant

¹² Serge Michailof, Le défi de la reconstruction des Etats « faillis », Ferdi, document de travail P15, p.4

économiques que politiques, peuvent être enrayerées en amont d'une crise, et plus difficilement en aval. Encore faut-il qu'une coalition solide puisse se mettre d'accord sur une stratégie de reconstruction en phase avec les autorités locales et les populations. A ce titre, l'Irak est un cas d'étude approprié.

II Partie : Facteurs explicatifs de l'explosion de l'Irak et perspectives

L'Irak est une mosaïque ethnico-confessionnelle longtemps sous domination ottomane, qui a été découpée selon les enjeux géo stratégiques des puissances occidentales. Finalement régis par le système baasiste depuis les années 1970, l'Irak est soumis à d'impossibles logiques communautaires. Celles-ci ont été largement instrumentalisées par les puissances occidentales et les États voisins, mais l'État irakien, tout comme l'Etat syrien, n'est pas condamné pour autant. Les situations irakienne et syrienne se doublent d'un contexte régional particulier né à la suite des printemps arabes¹³, auxquelles il faut ajouter le rôle déstabilisateur des interventions militaires dans ces pays depuis les années 90. Enfin, la transition démocratique en Irak s'accompagne de fortes tensions et d'une confessionnalisation croissante de la vie politique depuis plusieurs années.

1) La confessionnalisation comme raison principale de l'explosion de l'Irak

1.1. Facteurs exogènes, notamment l'impact de l'intervention américaine

La décennie de conflit avec l'Iran et la deuxième guerre du Golfe ont particulièrement affaibli l'Irak. Surtout, le régime de sanctions internationales qui frappent le pays à compter de septembre 1990 est particulièrement sévère, tant par sa durée que par les effets qu'il produit. Au-delà de l'embargo civil sur le commerce (notamment sur le pétrole) et d'un désarmement massif à travers des frappes militaires récurrentes au nord et au sud du pays, les conditions de vie qu'endurent les Irakiens ne font qu'accroître un sentiment de haine au sein de la population déjà endeuillée de plus de 500 000 victimes. A la fin des années 1990, l'Irak est à genoux sur le plan économique, social et financier. Dès lors, le président Bush junior n'hésite pas à déclarer que « L'Amérique est maintenant moins menacée par des Etats conquérants que par des Etats faillis »¹⁴. Cependant Saddam Hussein, et à travers lui le parti baas, est grandi par cette épreuve car il apparaît comme seul rempart face à l'Occident qui continue d'opprimer l'Irak et son peuple¹⁵. Aussi avant 2003, l'Irak n'est pas à proprement parlé un Etat confessionnel, bien que Saddam Hussein soit entouré de nombreux sunnites. Or les sunnites sont bien ceux qui sont ciblés par le pouvoir à Washington en mettant en valeur un

¹³ Frédéric Poisson, Rapport d'information sur les moyens de Daesch, 13 juillet 2016, p.20

¹⁴ The White House, National Security Strategy, 2002, p.1,
<http://www.state.gov/documents/organization/63562.pdf>

¹⁵ Myriam Benraad, Irak, La revanche de l'histoire : de l'occupation étrangère à l'Etat islamique, Vendémiaire collections « Chroniques », p.33

rapport de force dominé par une minorité sunnite tyrannique contre une majorité de tout temps opprimée. Le contexte géopolitique renforcera cette désignation négative des sunnites en opposition à l'apologie qui est faite des chiïtes et des kurdes¹⁶.

Dès le discours de l'Union du 29 janvier 2002 Georges Washington Bush désigne le régime de Saddam Hussein comme l'« axe du mal » et érige le renversement de ce régime comme le point de départ d'un nouvel l'ordre démocratique dans le monde arabo-musulman, ainsi qu'une sécurité durable à Israël. Aussi, le plan d'invasion de la seconde guerre du Golfe remonte aux années 1990, période pendant laquelle Georges Bush avait imaginé faire tomber le régime de Saddam Hussein, sans toutefois envahir l'Irak, et en tablant sur un coup de force interne au régime. La Maison Blanche choisit dans un premier temps de simplement doter l'opposition irakienne d'une aide financière. Puis après les attentats du mois de septembre 2001 aux États-Unis, des premiers rapports, sans qu'ils soient réellement étayés, établissent une connexion entre Saddam Hussein et Oussama Ben Laden, islamiste de confession sunnite. Enfin, selon des interrogatoires menés sur des hauts responsables militaires irakiens, des camps d'entraînement existaient dans la région de Bagdad afin de former des terroristes étrangers dans la lutte armée contre les Etats Unis. Cependant, tout comme la prétendue détention d'Armes de Destruction Massive développée par Colin Powel, aucune preuve n'a jamais été apportée pouvant confirmer ces renseignements.

Pour caractériser la diabolisation des sunnites, et démontrer l'importance de s'appuyer sur les kurdes et chiïtes, une étude vient confirmer la thèse de Washington selon laquelle ces deux communautés, longtemps opprimées par le régime de Saddam Hussein, entretiendront la nouvelle donne démocratique. Les kurdes ont été l'objet d'une éradication partielle entre février et septembre 1998 lors de bombardements irakiens dans la zone d'Halajba. Cette thèse développée par David Wurmser¹⁷, s'appuie sur le fait que si l'on veut changer le régime en Irak, il faut modifier la perception que l'on a aux Etats-Unis de l'Irak, et donc promouvoir la communauté chiïte irakienne comme premier rempart contre le baasisme, le despotisme des pays arabes voisins et de l'islamisme sunnite. Un autre argument consiste à dire que la frange modérée des chiïtes irakiens constituerait un rempart efficace à l'Irak fondamentaliste une fois l'Irak tombée. Enfin, le chiïsme serait potentiellement incompatible avec le fanatisme religieux, alors que les sunnites, eux, ont souvent provoqué des affrontements entre l'armée et les chiïtes lors des fêtes religieuses. En somme, donner les clés du pays aux chiïtes, c'était

¹⁶ Ibid, p 47

¹⁷ Ibid, p 53

établir un régime pro-occidental à Bagdad, en pacifiant le pays et en abattant la République islamique d'Iran.

La décision est donc prise d'une nouvelle invasion le 20 mars 2003, qui aboutit en moins de trois semaines à la chute du régime baas. Est mise en place dès le 21 avril 2003 une Autorité provisoire de la coalition dirigée par les Etats-Unis, et ce jusqu'à sa dissolution au mois de juin 2004.

La théorie des dominos est un échec tragique. Plus encore que l'invasion elle-même les décisions qui suivirent, donnèrent l'occasion unique à ce qui restait du nationalisme arabe d'opérer sa jonction avec l'islamisme le plus radical¹⁸. L'ordre numéro deux de Paul Bremer licencia toutes les forces militaires irakiennes et ses cadres se reconvertissent dans de multiples mouvements qui naissent en réaction, dont l'Etat islamique d'Irak qui sera renommé Etat islamique en 2014. Aussi la liquidation de l'appareil politico-militaire baasiste et l'organisation des élections ont abouti au chaos¹⁹.

1.2. Facteurs endogènes : débaassification et confessionnalisation

En Irak, la politique pro chiite menée par Nouri Al-Maliki a renforcé les tensions confessionnelles et a conduit à la marginalisation des sunnites, tout en continuant de bénéficier du soutien des Etats-Unis²⁰. Le premier décret est la débaassification de la société irakienne dont la première mesure est le ciblage des hauts cadres proches de Saddam Hussein et des hauts représentants du parti afin qu'ils ne reviennent pas au pouvoir²¹.

Jusqu'en 1991, l'Irak n'était pas un Etat sunnite à part entière. D'ailleurs, de nombreux mariages mixtes sunnites / chiites étaient célébrés. Ce n'est qu'au moment de la mise en place de l'embargo en 1991 que les sunnites ont commencé de se méfier du pouvoir baasiste par une remise en cause du pouvoir de Saddam Hussein, amplifié par les conséquences économiques et sociales de l'embargo. Dès 1991, les baasistes répriment un soulèvement populaire dans les provinces chiites du sud qui semblait vouloir rallier des opposants politiques en exil à des soldats mutins de l'armée régulière et des dignitaires religieux des villes saintes. Ce premier signe marque un changement de posture du Baas qui récusent ses

¹⁸ Frédéric Pichon, Syrie, Irak : Etats zombies, www.ostinpol.org, 08/09/2016

¹⁹ Entretenu par tous les anciens cadres démobilisés et avides de revanche, ainsi que par le basculement de l'équilibre politique de l'Irak au profit des chiites soutenus par l'Iran voisin

²⁰ Frédéric Poisson, Rapport d'information sur les moyens de Daesch, 13 juillet 2016, p.188

²¹ Ibid, p.63

fondements antérieurs. Puis perdant une partie de la maîtrise de son territoire, le régime baasiste se replie progressivement sur un double discours tribal et islamique ayant prétendument comme objectif de retrouver une légitimité. Un processus de communautarisation s'enclenche et l'Etat central se retire progressivement de la sphère sociale et de ses fonctions coutumières de redistribution²². Cette évolution est le prélude à la confessionnalisation. Puis en 1995, ce sont les Doulaym²³, longtemps alliés du régime baas, qui prennent les armes après l'arrestation et la torture d'un de leur général sur une base militaire de Samarra. Plusieurs villes s'embrasent dont Ramadi, et Bagdad cherche à écraser les Doulaym par l'envoi de troupes d'élite. Cette communauté, quoi que très amoindrie, gagnera une forte popularité, tant au sein de l'opposition sunnite qu'au sein des islamistes radicaux. De fait à la fin des années 1990, Saddam Hussein n'est plus soutenu que par une partie infime de la communauté sunnite. Le changement de modèle économique engagé dans les années 1970 a rapidement eu des effets positifs sur les indicateurs globaux de croissance, mais une analyse plus fine montre qu'il a eu des maigres retombées pour la collectivité, voire des régressions en termes de développement. Une minorité d'oligarques a capté le fruit de la croissance ce qui a retiré le peu de légitimité qui lui restait et a offert aux mouvements islamistes l'occasion de se rendre utiles en palliant le désengagement de la puissance publique du secteur social. Le fossé économique et social est d'autant plus le cas, que la libéralisation de l'économie ne s'est pas accompagnée d'une libéralisation politique. Face à un pouvoir manquant de légitimité, l'islamisme politique se tenait en embuscade dans une position privilégiée au niveau de l'appui populaire. La baisse des cours du pétrole a également fait diminuer les investissements publics dans le domaine de la santé, l'éducation et les services publics, auquel il faut ajouter la corruption des élites dans le cadre du programme pétrole contre nourriture.

La débaassification devait permettre la démocratisation de l'Irak. Avant 2003, c'est Ahmed Al Chalabi qui rédige de nombreuses notes à destination des Etats-Unis. Ce dernier proposait que, sur le modèle de la dénazification décrétée par les Alliés à Postdam en 1945, l'élimination du parti Baas et de ses structures serait à un préalable à l'élaboration d'un nouvel ordre. Le Département d'Etat, le Pentagone et la CIA n'étaient cependant pas d'accord sur le calendrier à mettre en place.

²² Ibid, p.35

²³ Les Doulaym avaient exercé des fonctions institutionnelles importantes et également organisé un premier coup d'Etat contre Saddam Hussein à la fin de la guerre du Golfe.

La débaassification dépasse largement le cadre qu'elle s'était fixée tant sur le point de vue des arrestations (plusieurs dizaines de milliers, très souvent à tort), que sur le pan économique. Le chômage devient massif et atteint plus de 25% de la population irakienne. Le système éducatif est également mis à mal avec le renvoi de chercheurs et de professeurs, surtout ceux d'origine sunnite. Les ministères régaliens cessent de fonctionner normalement car ils sont amputés de leurs cadres et remplacés par des amis ou connaissances des cadres dirigeants mis à poste. Cette débaassification a conduit à la division des Irakiens, et a surtout ouvert à la voie au repli identitaire des sunnites. Cette persécution identitaire est vécue comme une punition collective²⁴ et se vit comme une épuration confessionnelle visant à désunifier l'Irak. Les effets sont catastrophiques, et beaucoup de sunnites envisagent cette période d'occupation comme une période de défiance à l'égard de la nouvelle donne politique initiée. De même sur le plan politique, les sunnites sont exclus du processus de transition et sont sous représentés dans les institutions. Finalement, les sunnites se sentiront les parents pauvres de l'après baas, et les chiites seront les grands gagnants. La communauté sunnite préférera quitter l'Irak et se rendre en Jordanie, en Syrie, voire en Europe.

La conjugaison de plusieurs paramètres (confessionnalisation, ingérence extérieure, corruption) a fait éclore une situation très difficile après la disparition du régime de Saddam Hussein. *In fine*, l'Etat islamique n'a eu qu'à élaborer sa stratégie et structurer son action dans le champ libre que les échecs successifs de l'Etat irakien, lui ont cédé.

2) L'Etat islamique : un exemple pathologique

2.1. Résurgence d'une série de groupes terroristes depuis 2003

Dès 1960 la structure générale du Parti islamique irakien s'inspire de celle des Frères musulmans²⁵. Le parti reste en exil à Londres jusqu'à la chute du régime baasiste en avril 2003. Sa motivation principale était alors de « préserver l'Irak de la conspiration des Etats-Unis destinée à détruire l'Irak pour servir les intérêts d'Israël et l'approvisionnement pétrolier de l'Occident ». Dès 1990, le Parti islamique irakien publie une feuille de route intitulée « Le parti islamique irakien, orientations et concepts » qui projette la mise en place d'un gouvernement islamique et la réimplantation de l'Islam au cœur de la société. Appelant à une

²⁴ Myriam Benraad, Irak, La revanche de l'histoire : de l'occupation étrangère à l'Etat islamique, Vendémiaire collections « Chroniques », p.67

²⁵ Comités, sections, bureau politique, et conseil consultatif

résistance pacifique en 2003 contre l'occupation américaine, le parti se rapproche de la mouvance frériste dans le monde arabe et s'implique graduellement dans la gouvernance de la cité.

A ce parti, s'ajoute une autre formation, le Comité des oulémas musulmans, qui incarne un rejet absolu de l'occupation étrangère et de la transition dans son ensemble. Ce comité se forme au lendemain de la chute du régime de Saddam Hussein et est sous influence sunnite. Largement opposé à l'occupation américaine, il remporte un vif succès. En effet, la société irakienne s'est fortement ré-islamisée. Ce phénomène s'appuie essentiellement sur les contraintes qui découlent de l'embargo mis en place par la communauté internationale car elle développe une nouvelle forme de paupérisation de la société. Au-delà de la pauvreté, le repli de la communauté irakienne sur le registre religieux est également la somme d'un désenchantement généralisé de la société à la suite des nombreuses années de guerre et de violences qu'elle endure : déclin du système éducatif, une augmentation significative de la criminalité, perte des valeurs sociales et de la solidarité traditionnelle.

En 2003, montent les premiers signes d'une contestation à travers de vastes manifestations qui sont lancées à la suite du prêche de Mohamed Ayyach al-Koubaysi. Dirigeant le Mouvement national pour l'Irak Uni, il œuvre en faveur de l'unité des Irakiens indépendamment de leur ethnie et de leur religion. Exilé depuis les années 1990 aux Emirats arabes à la suite d'un mandat d'arrêt émis à son encontre par les Services de Saddam Hussein, il est proche du directeur de la chaîne Al-Jazeera sur laquelle il intervient régulièrement et jouit donc d'une aura significative dans le monde arabe. Accueilli avec enthousiasme dès le mois d'avril 2003, et à la suite de la dégradation de la mosquée Abou Hanifa par des frappes américaines, son prêche anti américain, mais aussi contre l'opposition en exil qui s'est hissée au plus haut sommet de l'Etat, déclenche de vastes manifestations dont les sunnites prennent la tête.

A ce stade, au registre islamique de la lutte s'ajoute une quête de libération nationale : les sunnites, qui ne sont pas de fervents patriotes, se sentent exclus au fur et à mesure que les mois s'écourent. Par ailleurs les chiites ne sont pas davantage attachés à l'Irak et rejettent la présence américaine avec la même violence. Cependant comme ils ont été ostracisés pendant de longues années, ils n'ont pas une totale confiance envers les sunnites²⁶.

A compter de l'été 2003, les manifestations se multiplient et de nouveaux groupes de combattants voient le jour. Pour autant, cette forme de jihad n'a pas encore pour intention de

²⁶ Frédéric Poisson, Rapport d'information sur les moyens de Daesch, 13 juillet 2016, p.40

semer la discorde religieuse au sein du peuple irakien. Cette insurrection rassemble tous les laissés pour compte : officiers démobilisés, victimes de la débaasification, islamistes radicalisés, nationalistes. Ces âmes perdues se regroupent en plusieurs armées dont la plus influente est l'Armée islamique d'Irak. Formés essentiellement de sunnites, ils se présentent d'abord comme des résistants, et non des insurgés, contre l'armée d'occupation, les autorités irakiennes, ainsi que « l'occupation confessionnelle de l'Irak par des mouvements chiites liés à l'Iran »²⁷. Enfin, le Front islamique pour la résistance irakienne, également né de factions sunnites issues des Frères musulmans, revendique ses premières opérations au mois de mai 2004. Les combattants s'attaquent principalement aux troupes américaines dans les provinces de Salahaddin, Ninive et Diyala.

2.2. Focus sur la ville de Fallouja

Fallouja, deuxième ville de la région d'Al Anbar, est le théâtre de toutes les crispations. Point d'ancrage historique du pouvoir, les rapports entre la ville et Bagdad ont toujours été étroits. La ville est occupée par l'armée américaine qui y a installé un PC en plein centre. L'attitude reprochable des militaires exaspère la population qui finit par se soulever au mois d'avril 2003. L'armée d'occupation finit par quitter la ville qui est d'emblée investie par les insurgés. Ces derniers y installent un régime islamiste. Cette ville agit comme un aimant et attire à elle tous les combattants en provenance du Levant, d'Europe, du Golfe et du Maghreb. Les combattants y reçoivent un entraînement militaire, des armes et des munitions. La charia est imposée, l'alcool interdit et le voile intégral obligatoire. La lutte armée est alors guidée par le jihadiste d'origine jordanienne Abou Mousab AlZarqawi. Fervent salafiste et membre d'Al Qaida, Al Zarqawi ne cache pas son aversion pour les chiïtes qu'il assimile à des collaborateurs. Dès lors, Al Qaida commence une lutte sans merci contre les chiïtes et multiplie les attentats et assassinats. Aussi, Al Zarqawi est opposé au déroulement des élections en Irak et menace chaque scrutin dès janvier 2005, ainsi que ceux qui tenteraient d'aller voter. Ainsi à la fin de l'année 2006, la salafisation des sunnites a permis à Al Qaida d'imposer sa suprématie à la fois militaire et idéologique, « tout en enclenchant une dynamique de communautarisation parmi la population sunnite ». L'essentiel des différents mouvements ou armées précités vont alors se lier à Al Qaida.

²⁷ Myriam Benraad, Irak, La revanche de l'histoire : de l'occupation étrangère à l'Etat islamique, Vendémiaire collections « Chroniques », p.64

2.3. Naissance de l'Etat islamique d'Irak

Evènement majeur et fondateur du passage d'un état conflictuel à une logique de guerre civile, la destruction du dôme de la Mosquée d'or à Samarra, haut lieu du chiisme irakien intervient au mois de février 2006. Cette attentat fait suite à de nombreuses attaques entre soulèvement armé sunnite et milices chiites, et entraîne non seulement des manifestations d'ampleur à travers tout le pays, mais surtout une escalade de la violence particulièrement dangereuse. Le Parti islamiste irakien et le Comité des oulémas musulmans dénoncent les violences faites à leurs fidèles, désignés comme responsables de l'attentat de Samarra, et l'ayatollah Al Sisatni appelle les chiites à la modération en leur demandant de ne pas s'en prendre aux lieux de cultes sunnites.

Aussi, les sunnites se divisent car ceux qui avaient une tendance nationaliste reprochent à Al Qaida d'être responsable de l'attaque par les Etats-Unis de Fallouja, ville dans laquelle de véritables abattoirs humains auraient été retrouvés par les forces irakiennes. De fait les objectifs annoncés initialement ont été largement dépassés. Enfin, les insurgés nationalistes reprochent à la mouvance salafiste d'avoir confessionnalisé la lutte en la détournant de ses priorités pour cibler les chiites et frapper d'excommunication tous ceux qui ne partagent pas ses vues. Sous l'unité de façade apparaît alors une division opposant une composante radicalisée, à des nationalistes qui rejettent le confessionnalisme. Pour autant, et afin de répondre à ces critiques, Abou Omar Al Baghdadi, successeur d'Al Zawari éliminé en juin 2006, va radicaliser encore ses positions en vue d'établir son primat sur le soulèvement. Le 15 octobre 2006, Al Qaida proclame de manière unilatérale l'Etat islamique d'Irak, placé sous l'autorité d'Abou Omar Al Baghdadi. La défiance se lève contre l'Etat Islamique d'Irak qui multiplie les actions terroristes et finit par faire imploser l'unité du soulèvement. Le ressentiment de l'Armée islamique envers Al Qaida porte sur la question confessionnelle. En avril 2007, l'un de ses chefs déclare qu'« Al Qaida a tué plus de sunnites irakiens dans la province d'Al Anbar au cours du dernier mois que les soldats de l'Armée d'occupation n'en ont tué au cours des trois derniers »²⁸. L'Armée islamique mène de rudes combats contre l'Etat islamique et cause de nombreux remous dans la communauté des jihadistes. Outre son rejet par les nationalistes, l'Etat islamique provoque la colère des Imams et des forces politiques sunnites dont quelques-unes s'opposent très tôt à l'action d'Al Qaida.

²⁸ Ibid, p.154

Autre épine pour l'Etat islamique d'Irak, le Réveil des tribus d'Al Anbar en 2007. Ces dernières sont très fortes et nombreuses, se liguent pour lutter contre l'influence de l'Etat islamique et collaborent en partie avec les forces de la coalition américaine. La réponse de l'Etat islamique est fulgurante, et déclare la guerre aux tribus qui sont décrites comme des traîtres ayant entaché la réputation des vraies tribus pour s'allier aux chiites de Bagdad. Finalement, en 2008, les cheikhs qui avaient passé une alliance avec les Etats-Unis sont abandonnés par ces derniers, et les tribus qui étaient soutenues par le pouvoir de Bagdad, ne le sont plus.

2.4. Ere Al Maliki, apogée de la confessionnalisation

Parallèlement à ces tensions et conflits communautaires, le pouvoir politique qui prend la tête du gouvernement de Bagdad en 2006, sous l'autorité d'Al Maliki ne parvient à s'imposer. Dès son investiture, il s'engage à faire de la réhabilitation des sunnites l'un de ses principaux leitmotiv d'un plan de réconciliation nationale qui a pour ambition de neutraliser l'insurrection et apaiser les violences. Il prévoit notamment l'amnistie d'une partie des sunnites et le démantèlement des milices chiites, ainsi que le désengagement des Américains. La neutralisation du jihadiste Abou Mousab Al Zarqawi est effectivement vécue comme une victoire par les Etats-Unis et comme une opportunité de se retirer d'Irak en redonnant la main au pouvoir en place. Le projet Maliki est soutenu par la population lasse des combats, par les tribus et par de nombreux petits partis. Cependant, les sunnites lui reprochent d'être trop proche de l'Iran et d'assimiler les baasistes aux terroristes. Les crises et altercations se multiplient à partir de l'été 2007, et à la fin de l'été 2009, le champ politique sunnite est éclaté. La complexité et les clivages entre les communautés est tellement compliqué qu'ils deviennent impossibles à déchiffrer.

Al Maliki qui a du mal à surmonter ces difficultés, redoute un retour des baasistes à l'approche du scrutin législatif de mars 2010 et engage une série de procédures judiciaires en relançant la débaassification. Les candidats visés par la débaassification ne sont pas tous sunnites et la mesure n'est pas officiellement confessionnelle. Mais elle s'adresse toutefois directement aux sunnites qui la considèrent comme un moyen servant à justifier leur éviction²⁹. Au final, les élections sont un succès, ne serait-ce qu'au niveau de la participation. Après un compromis signé à Erbil, Al Maliki est reconduit dans ses fonctions le 10 novembre

²⁹ Ibid p.201

2010. Au moment du printemps arabe, Al Maliki qui sent monter à nouveau les tensions en Irak, lance de nouvelles répressions contre les manifestations populaires. Il finit par utiliser les mêmes moyens de pression et de contrôle que ceux de Saddam Hussein. L'incapacité du gouvernement à répondre pacifiquement à la colère des citoyens témoigne de la paralysie d'un système caractérisé par une confusion des rôles entre les branches exécutive, législative et judiciaire, mais aussi entre Bagdad et les provinces.

En effet, avec l'adoption par les sunnites d'une nouvelle stratégie, la confessionnalisation s'accroît encore en 2011. La solution à leur marginalisation ne pouvant se traduire que par un rejet des institutions, ils ont développé des réflexes communautaires, de centrage sur la promotion de leur identité religieuse comme voie de leur expression de leur cause. Cette stratégie s'est traduite par un séparatisme à caractère régional.

La partition tellement crainte par les Irakiens prend une nouvelle dimension au moment du retrait à la fin de l'année 2011 des Américains. Le virage séparatiste pris par les sunnites s'appuie cette fois-ci sur leur identité religieuse en donnant du poids à ce qu'ils avaient initialement rejeté au début de l'invasion : une partition communautaire de l'Irak. En 2013, le 09 avril, date anniversaire du renversement de Saddam Hussein, l'Etat Islamique en Irak et au Levant (ISIL) est proclamé par Abou Omar Al Baghdadi et se lance dans la conquête du Moyen Orient avec pour objectif d'offrir aux Sunnites la revanche qu'ils attendent. Le 29 juin 2014 à Mossoul, le jihadiste irakien Abou Bakr Al Baghdadi, ancien prédicateur salafiste, rebaptise le groupe « Etat islamique » et annonce la renaissance du califat. Le gouvernement perd le contrôle de la plupart des villes de la province d'Al Anbar. Les baasistes ont fortement contribué au noyau dur de l'Etat islamique en Irak et en Syrie.

2.5. Un fonctionnement d'Etat sans véritablement l'être

L'Irak se trouve menacé par une spirale de violence foudroyante qui menace de le faire implorer dès le 10 juin 2014. En 2014, l'Etat islamique s'empare dans un premier temps de la ville de Mossoul, puis entraînera la disparition de l'armée irakienne. Les sunnites ultra-radicaux ont jeté sur les routes des milliers de civils qui prennent l'exil. L'Etat islamique parvient en quelques jours à s'emparer d'une vaste zone qui s'étend du nord-est de la Syrie jusqu'aux portes de Bagdad. Cette nouvelle nébuleuse terroriste aux multiples ramifications entraîne l'effondrement tant de l'Irak que de la Syrie, ainsi que les équilibres déjà fragiles de la sous-région.

Trois provinces importantes en Irak sont d'emblée prises : Ninive dont le gouverneur a pris la fuite ; Kirkouk région pétrolifère et disputée depuis toujours entre les Arabes et les Kurdes ; et Salahadin, fief de feu Saddam Hussein. L'objectif final mais jamais atteint reste Bagdad. L'Etat islamique instaure immédiatement la terreur par l'ordonnance des 16 règles qui dirigent la vie des citoyens, et tout ce qui a trait à l'époque préislamique synonyme d'ignorance et d'apostasie est ciblé. Parallèlement, l'Etat islamique a mis en place une police islamique chargée de gérer les affaires courantes (imposer la charia) appelée hisba³⁰. Les minorités sont réduites aux dhimmis, c'est-à-dire, un statut inférieur réservé aux non-musulmans. Les femmes de ces minorités sont privées de droits, obligées de porter le niqab et sont prostituées, marchandées et parfois mises en esclavage sexuel. Ceux qui s'opposent à Al Baghdadi sont soumis à des châtements, exécutions, tortures, mutilations.³¹ Les minorités yézidie, turkmène et chrétienne sont les premières visées.

Cette proclamation de l'Etat islamique dans cette zone était prévisible. En effet, pendant les dix années qui ont précédé, la province d'Al Anbar a été le lieu de soulèvements sunnites et des sièges militaires successifs américains. A aucun moment ces soulèvements n'ont retenu l'attention des autorités américaines alors qu'ils présageaient de la vengeance et de la future violence de l'offensive sunnite en préparation et sous-jacente. Les sunnites avaient fait connaître leurs exigences / revendications : retour de leur communauté au sein des institutions, libération de détenus qui sont emprisonnés depuis plusieurs années (insurgés, femmes de jihadistes, opposants), et fin des bavures policières.

Le groupe Etat islamique ne souhaite pas s'emparer uniquement de l'Irak et de la Syrie, mais compte sur ses relais au Liban, en Turquie, en Jordanie, dans les monarchies du Golfe, en Palestine et en Egypte pour soumettre tous les musulmans, y compris les chiites, ou sinon les exterminer.

Si Daech, autre nom désignant l'Etat islamique, dispose d'un pouvoir militaire réel, premier attribut d'un pouvoir régalien, il ne parvient qu'imparfaitement à développer son administration et les services à la population³². Pour autant, l'organisation s'est adroitement distinguée du gouvernement officiel irakien en restituant le pouvoir local aux tribus, en échange de leur allégeance³³. Abou Baqr Al Baghdadi est parvenu à imposer une structure

30 Ce nom est le même celui employé en bande sahélo saharienne

31 Amputations, crucifixions, lapidations, éventrations...

32 Myriam Benraad, Irak, La revanche de l'histoire : de l'occupation étrangère à l'Etat islamique, Vendémiaire collections « Chroniques », p.33

33 Ibid, p.75

quasi-étatique avec une administration conforme à celle d'un Etat. Aux côtés de Baghdadi se trouvent deux députés : Abu Muslim Al Turkmani, qui régit les opérations en territoire irakien, et Abu Ali Al Anbari, qui s'occupe du territoire syrien³⁴. Ces députés sont les plus hauts placés dans leur territoire respectif – ils parlent aux gouverneurs locaux, coordonnent avec les conseils et régissent la bureaucratie de l'État islamique. Si Baghdadi devait mourir, l'un des députés lui succèderait. En plus des députés, d'autres structures aident à diriger l'État islamique. Le cabinet principal conseille Al Baghdadi à propos des décisions de l'État, alors que le conseil consultatif le conseille sur les affaires juridiques – l'Etat islamique considère que la loi islamique est la seule loi applicable.

L'État islamique est divisé en sept wilayas, ou provinces, avec un gouverneur local pour chaque. Ces gouverneurs travaillent avec des leaders locaux, quel que soit le niveau de l'action à mener (réparation d'habitation ou arbitrages à rendre contre un voleur ou une femme). Ils assurent le maintien des services publics et de l'ordre quotidien (« bureau de poste, [...] contraventions de stationnement »...). Cependant si l'État islamique ne peut être considéré comme un « État légitime », « [avec] son nombre de conseils en charge des finances, des stratégies média et de l'action militaire, c'est une société civile semi-fonctionnelle qui impose des lois brutales et sévères à toute la population »³⁵.

Il détient une radio et un canal de télévision qui diffusent sur internet. Au plus fort de son expansion, il s'est structuré en seize ministères (il en resterait huit à la fin du mois de juin 2016) dont les attributions étaient les suivantes : prédication, santé, services, enseignement, finances, solidarité, expropriation, biens du culte, ressources, agriculture, justice, police religieuse, sécurité, armée, administration, relations avec les tribus. À la tête de chacun d'eux, il y a un ministre et un secrétaire d'État. Le ministre est près du calife et le secrétaire d'État gère les affaires. Depuis 2014, ces ministères diffusent des rapports trimestriels détaillés sur l'état des finances et des actions menées³⁶. Les trois principaux ministères sont la justice, l'éducation et les finances.

Le « système judiciaire » mis en place par l'Etat islamique se veut une réelle rupture par rapport au système judiciaire antérieur, tant sur le plan administratif que sur celui du contenu même de la justice rendue. Sur le plan du contenu de la justice rendue, l'Etat islamique brûle

³⁴ Les deux hommes auraient été des généraux de Saddam Hussein

³⁵ Ibid, p.68

³⁶ Ibid, p.75

les anciens codes, qu'il remplace par la charia, c'est-à-dire par l'ensemble des lois et des règlements issus du Coran et des traditions prophétiques³⁷.

Sur le plan budgétaire, la plus grande rigueur à laquelle l'organisation est contrainte, notamment depuis le début de l'année 2016, ne peut qu'amoinrir les capacités de l'organisation à subvenir aux besoins, même de base, de la population sous son contrôle³⁸. Cependant, l'Etat islamique met en place des structures proto-étatique avec une administration financière s'appuyant sur des succursales de la banque centrale, et qui notamment rémunèrent les jihadistes combattants, ceux qui occupent des fonctions administratives, et même les jihadistes mariés, ainsi que des allocations pour ceux qui ont des enfants ou des esclaves. L'Etat islamique possède sa propre monnaie qu'elle frapperait depuis le 29 août 2015. Du point de vue de ses ressources, l'Etat islamique s'affranchit progressivement et devient autonome financièrement. En effet, il est parvenu à contrôler l'intégralité d'un vaste territoire et dispose de ressources propres à travers l'exploitation des puits de pétrole et son commerce, les réseaux de contrebande, l'extorsion de fonds, le contrôle des ressources hydrauliques et agricoles, et de tous les trafics. Son économie représente très rapidement plusieurs milliards de dollars. Dès le mois de juin 2014, l'Etat islamique possédait déjà plus de 2,3 milliards de dollars ponctionnés dans les banques reprises lors de l'invasion des territoires. Depuis, les ressources dans les territoires contrôlés par l'Etat islamique lui ont rapporté 2,906 milliards de dollars : 38 % de ces revenus viennent du commerce du pétrole, 17 % du gaz naturel, 12 % d'impôts et d'extorsions de fonds, 10 % de la production de phosphate, 10 % de la vente de ciment, 7 % de l'agriculture, 4 % des rançons et 2 % de donations privées.

Un nouveau système éducatif est instauré avec l'enseignement des « règles de la charia », ainsi que l'histoire, les mathématiques, l'arabe, la géographie, l'informatique, et l'anglais. 600 000 élèves de 6 à 15 ans suivraient ces cours dispensés par 50 000 enseignants. Le système scolaire de Daech a pour objectif l'endoctrinement des jeunes esprits. L'école est avant tout un enjeu idéologique. Contrôler l'éducation permet à l'Etat islamique de transformer l'école, menace potentielle pour l'organisation, en véritable atout. Les règles relatives à l'enseignement sont strictement définies par le Diwan al-Ta'aleem, bureau de l'éducation de l'Etat islamique, l'une des premières administrations que l'organisation a mis

³⁷ Ibid, p.76

³⁸ Ibid, p.80

en place³⁹, mais finalement les établissements sont peu nombreux, localisés dans les grandes villes.

Au final, l'Etat islamique a su s'imposer sur des territoires qu'il a rapidement conquis en exploitant les ressources captées et en remplissant les fonctions de l'Etat régalien qui ont été abandonnées. Pour autant, l'Etat islamique n'est pas à proprement parlé un Etat, et par conséquent il est d'ores et déjà nécessaire de préparer le temps qui succédera à l'ère d'Abou Bakr Al Baghdadi.

3) De la crise à la reconstruction

3.1. Une coalition multinationale fondée sur une réussite militaire et une stratégie globale

La coalition arabo-occidentale née en septembre 2014 après que l'ONU a adopté la résolution 2170 le 15 août de la même année. Cette coalition qui rassemble plus de 24 pays, est composée majoritairement de pays occidentaux mais également de nombreux pays arabes. En effet le grand mufti du royaume d'Arabie Saoudite qualifiait Al Qaida et l'Etat islamique d'«ennemi numéro un de l'Islam », ce en quoi il a été suivi par son homologue jordanien, le roi Abdallah, ainsi que de sept autres pays partenaires arabes. Aussi, bien que l'objectif global de cette coalition soit *in fine* l'élimination de l'Etat islamique, les stratégies adoptées par les pays occidentaux et les pays arabes divergent, en ce sens que les pays occidentaux ne souhaitent pas envoyer de troupes au sol autres que des conseillers. Au sein de cette coalition, ce sont bien les Etats-Unis qui ont pris la direction des opérations, et ce en raison des moyens, notamment aériens qu'ils ont déployés, les pays coalisés s'alliant globalement à leur décision. Le point critique reste cependant que la partie arabe de la coalition est sous-organisée, sous-équipée et affaiblie.

La stratégie générale adoptée par la coalition repose sur plusieurs grands principes : les occidentaux, qui ne veulent pas envoyer massivement de troupes au sol, ont bien conscience que cela ne suffirait pas à anéantir une organisation déjà implantée depuis longtemps tant en Syrie qu'en Irak ; la nécessité d'obtenir rapidement une contribution tangible des acteurs de terrain et une coopération étroite entre armée irakienne, tribus sunnites, insurgés islamistes modérés mais tous prêts à rejoindre les institutions futures ; la nécessité d'une relance des

³⁹ Ibid, p.81

transitions par des acteurs modérés encore présents dans le territoire pourra permettre de sortir de l'impasse entre la dictature et le néant ; l'élaboration d'une vision de l'après Etat islamique et des structures de transition déjà mises à mal par le passé par les jihadistes et le reflux autoritaire.

Plus spécifiquement, la stratégie des Etats-Unis dans l'avenir⁴⁰ s'articule concrètement autour de deux grandes périodes : de 2012 à 2016, les Etats-Unis aident l'Irak à construire une structure de forces à un niveau stratégique via des transferts d'armes et la formation pour des plateformes décisives comme l'artillerie, les blindés, la défense anti-aérienne. Puis de 2016 à 2020, les Etats-Unis aident les forces armées irakiennes à atteindre le niveau opérationnel stratégique leur permettant de faire face aux menaces extérieures. Et ce en vue d'affaiblir l'Etat Islamique et ses affiliés en Irak et en Syrie, par des frappes ciblées qui visent à réduire leur espace de manœuvre ; renforcer les forces terrestres irakiennes : les moyens américains sont essentiellement la livraison d'armes, le soutien logistique et en renseignement, l'envoi de 3100 soldats⁴¹, et le renfort de la coalition internationale dans ses capacités de combat idéologique, financier et sécuritaire contre l'Etat islamique. L'objectif premier de l'administration américaine est d'aider l'Etat irakien à mettre sur pied des forces armées suffisamment efficaces pour combattre l'insurrection et établir en parallèle une politique d'engagement auprès des populations localisées dans des zones insurgées, et plus globalement, une réconciliation nationale.

Point très important, la stratégie telle qu'elle est définie par la coalition arabo-occidentale, s'accompagne également de plans stratégiques de développement, même s'ils sont difficiles à mettre en œuvre dans des zones occupées ou contrôlées par des jihadistes. L'Irak bien qu'étant en proie au chaos et en pleine guerre civile continue de recevoir de l'aide de la communauté internationale, notamment des Nations Unies à travers des programmes de l'Organisation des Nations Unies pour l'Agriculture et l'Alimentation, ou encore le Programme des Nations Unies pour le Développement. Ces organisations s'appuient sur des structures préexistantes et délivrent des engrais, des semences qui font défaut aux agriculteurs. Dès 2014, un Plan de réponse stratégique pour l'Irak a été lancé, ce dernier prévoyant une aide sur l'année 2014-2015 de 53,2 millions de dollars. Pour autant ce type de plan n'existe plus en 2017 spécifiquement pour l'Irak car ces organisations n'ont pas pu

⁴⁰ Saïda Bédar La stratégie du conflit en Irak et les données majeures du conflit, Hestia expertise, 15/02/2015

⁴¹ Environ 800 protégeant l'ambassade et sites US, 1000 instructeurs et 1300 conseillers, à Bagdad, Erbil, Diyala et à Al Anbar

intervenir au cours de l'année 2016 en raison de l'occupation du terrain par les jihadistes. En revanche l'Etat islamique ayant perdu du terrain au cours du dernier trimestre de ladite année, il reste à étudier la possibilité de relancer, dès lors que les jihadistes auront définitivement fuit la zone, un plan stratégique non plus régional mais national. De ce point de vue, les victoires tactiques dans des zones agricoles ou de commerce des marchandises sont tout autant fondamentales que la reprise des quartiers de la ville de Mossoul, afin de préparer le retour à une situation normalisée de la production agricole, et permettre le retour des populations et la relance de l'économie rurale.

3.2. Un pays qui détient des ressources naturelles importantes et qui sait faire preuve de résilience

Tout d'abord, l'Irak bénéficie toujours de très larges réserves de pétrole dont une quantité non négligeable est exploitée par le gouvernement officiel, soit environ 4,6 millions de barils par jour. Aussi, dans les régions qui sont progressivement libérées par les forces armées irakiennes et/ou par la coalition, les puits sont remis progressivement en état de fonctionnement comme ce fut le cas dernièrement dans la région sud de Mossoul après l'arrêt des feux déclenchés par les jihadistes du groupe Etat islamique. La majorité des puits incendiés par les jihadistes sont dorénavant sous contrôle. Il a depuis perdu du terrain face aux forces irakiennes qui ont lancé le 17 octobre 2016 une vaste offensive sur Mossoul. Par ailleurs, l'Irak continue de participer activement aux réunions de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole, avec les autres pays producteurs, et n'est donc absolument pas exempté de la gouvernance dans ce domaine. Il est très probable qu'une fois la victoire militaire acquise sur l'Etat islamique, l'Irak retrouvera rapidement un niveau de production tel qu'il était avant l'ère « Etat islamique »⁴².

L'Irak dispose également d'autres ressources naturelles, notamment du gaz, mais dans une moindre mesure. Son économie s'appuie aussi sur sa capacité de résilience dans le domaine de l'industrie. En effet, l'Irak a créé entre 2003 et 2006 plus 25 000 entreprises. Les Irakiens ont toujours su faire preuve d'ingéniosité et de créativité, notamment dans les services et l'administration. Beaucoup de leurs cadres sont formés dans les universités irakiennes, mais beaucoup d'étudiants n'hésitent pas à s'expatrier pour se former à l'étranger, avant de revenir mettre en application leurs idées et leurs savoirs au profit de leur pays.

⁴² L'exportation de pétrole représentait en 2010, 84% de la valeur totale des exportations de l'Irak.

Aussi, selon le Food and Agriculture Organization, l'agriculture est un pilier vital de l'économie irakienne. Les provinces irakiennes sous l'influence des jihadistes et donc les plus affectées par le conflit (Ninive et Salaheddine), représentent un tiers de la production de blé du pays et 40 % de la production d'orge. La région de Ninive est la plus importante province irakienne pour la production de blé et d'orge, qui, selon la FAO, sont les deux principales céréales cultivées dans le pays : la première représente quelque 70 % de la production céréalière en Irak, et la seconde environ 20 %. Les jihadistes ont en outre mis la main sur les nombreux silos à grain que le gouvernement possède dans le Nord de l'Irak. Selon les autorités irakiennes, les silos gouvernementaux qui se trouvent dans les cinq provinces en partie contrôlées par l'Etat islamique contiendraient 1,1 million de tonnes de blé. Cela représente un peu moins d'un cinquième de la consommation annuelle de blé irakienne. Par comparaison, la production irakienne totale de blé s'élevait à 2,8 millions de tonnes en 2012. Elle était de 1,3 million en 2008. Pour revenir à ce niveau de production il est indispensable que les voies d'accès à l'eau potable qui passent essentiellement par le nord du pays, soient contrôlées à nouveau par les forces armées irakiennes, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui. Une fois les jihadistes chassés de ces zones par la coalition internationale, les agriculteurs de toute la partie nord irakienne pourront reprendre rapidement leur activité agricole, notamment dans la culture du blé, céréale de base fondamentale pour l'alimentation, et de l'orge.

Enfin, une entre-aide générationnelle, mais aussi au sein des quartiers, apparaît comme un atout essentiel dans la reconstruction du pays. Cette entre-aide est née de la nécessaire résilience dont les communautés opprimées sont accoutumées, si elles ont pour ambition de tenir, puis de créer afin d'avancer.

3.3. Incertitude relative à la reconstruction nationale autour du fait religieux

Selon Myriam Benraad et les chercheurs irakiens entendus par la Mission parlementaire menée par le député Frédéric Poisson en 2016, la « solution politique réside d'abord dans une stabilisation, qui implique la restauration des États issus de la période mandataire, avec la mise en place de nouvelles institutions, non confessionnelles »⁴³. Les États-Unis, l'Europe, la Russie et les puissances régionales doivent s'engager au respect de l'intégrité territoriale et politique des États irakien et syrien. Ce respect de l'intégrité territoriale par les parties prenantes de la coalition est primordial si elle souhaite à terme pouvoir initier, ou imposer, un

⁴³ Frédéric Poisson, Rapport d'information sur les moyens de Daesch, 13 juillet 2016, p.20

dialogue visant à la restauration des Etats, Syrie comme Irak, avec la gouvernance provisoire qui aura en charge la préparation des élections. Cependant le problème majeur restera possiblement de partager cette vision non seulement avec les islamistes, ou tout du moins certains courants islamistes, mais aussi avec les musulmans de manière générale.

En effet l'islam rejette l'Etat-Nation au profit de l'unité confessionnelle, dogme de la souveraineté exclusive d'Allah et de la supériorité de la «umma » sur toute autre instance humaine. Pour le théoricien de l'islam politique égyptien, Saïd Qutb, « il n'existe pas de citoyenneté autre que celle de la foi islamique, selon laquelle l'Arabe, le Byzantin, le Perse sont égaux sous la bannière de dieu ». L'islam suivant une logique binaire ami-ennemi ne reconnaît que l'existence de deux mondes : le Dar al islam (monde de l'Islam) et le Dr al Harb (monde de la guerre). Cette conception conflictuelle du monde est le moteur de son expansion, et de son organisation unitaire⁴⁴. L'islamisme politique s'impose comme un modèle idéologique d'appréhension de tous les changements en cours, axe incontournable dans les représentations collectives arabo-musulmanes contemporaines. Les constructions étatiques font face à un déficit de légitimité parce qu'elles sont souvent perçues comme le fruit des ingérences occidentales et parce que leurs frontières ne recoupent pas celles des groupes humains qu'elles abritent.

Ces réserves culturelles et religieuses sont représentatives de la complexité de la mise en œuvre d'une stratégie générale, et de la nécessité de l'application d'une approche globale. Cet échange entre la vision occidentale et le monde musulman est un point crucial de la reconstruction de l'Irak : prise en compte du fait religieux d'une part, système démocratique d'autre part.

⁴⁴ Frédéric Pichon, Syrie, Irak : Etats zombies, www.ostinpol.org, 08/09/2016

Conclusion

L'Irak est en proie au chaos mais sa structure étatique subsiste partiellement. Le gouvernement du président Fouad Massoum assume ses responsabilités de chef d'Etat, et maintient une partie de ses fonctions régaliennes dans les zones où l'autoproclamé Etat Islamique n'a pu s'implanter ou a été chassé. Bien que toutes ces fonctions demeurent pour partie inefficaces, la structure générale qui les soutient a résisté aux années de guerre, et l'appareil administratif, dans son ensemble, pourrait rapidement recouvrer un fonctionnement performant. Il est incontestable que la politique étrangère menée par les Etats Unis depuis 2003, son ingérence et son manque d'accompagnement stratégique, ont largement participé au glissement du pays dans le chaos qu'il traverse actuellement. Surtout, la méconnaissance des différentes confessions et la méprise des ethnies sunnites ont créé de tels clivages que les islamistes fondamentalistes n'ont eu qu'à s'engouffrer à la fois dans le délitement d'un Etat en ébauche de reconstruction, et sur les rancoeurs intercommunautaires pour s'imposer. Cependant, une fois les poches de résistance de l'Etat islamique résorbées, l'Irak aura trois priorités à mettre en œuvre rapidement :

- Premièrement, le gouvernement de transition devra faire preuve d'une grande exemplarité notamment en luttant contre la corruption des cadres dirigeants qu'il désignera. Ce gouvernement sera également jugé sur sa faculté à organiser ses ministères régaliens et ses services administratifs, en les rendant les plus efficaces et les plus impartiaux possible ;
- Le second chantier, reposera sur la faculté des irakiens à accepter, conceptualiser et proposer une réconciliation nationale qui intégrera toutes les communautés, notamment les sunnites ;
- Le dernier pilier se fondera sur la relance de l'économie nationale en éradiquant le marché noir, notamment celui du pétrole, et en structurant une économie qui soit suffisamment porteuse d'espoir et à la hauteur des défis que ce pays devra mener.

Cependant, trop d'incertitudes sont pour l'heure en suspens pour pouvoir être totalement confiant dans la sortie de crise de l'Irak. La lutte contre l'Etat islamique pourrait durer beaucoup plus longtemps que ne le suggèrent les stratégestes actuels. Et les conséquences de plus de quinze ans de guerre ne laisseront pas indemnes les Irakiens, surtout si l'on considère les conflits inter-religieux, et intercommunautaires notamment avec les Kurdes.

Par conséquent, il est fort possible que l'Irak reste encore pour quelques années en tête du classement de la Fund for Peace, si tant est qu'il ne change de forme. Aussi, en complément de ce classement et des différentes définitions d'un Etat failli, la Fund for Peace s'efforce de publier des recommandations et promeut des programmes de développement (aide aux violences faites contre les femmes, contre-prolifération nucléaire). Mais leur portée reste trop locale et peut exploitable au niveau stratégique, notamment au regard de la portée mondiale du classement. Les Etats faillis ne pourront donc relever les défis du développement économique, de la stabilité politique et retrouver leurs compétences régaliennes, que par l'accompagnement de puissances régionales qui les entraîneront dans une dynamique vertueuse, sans pour autant en prendre le contrôle. Il apparaît alors fondamental que des organismes tels l'Union Africaine ou la Ligue des Pays Arabes exercent une pression salvatrice sur les Etats dits faillis. La problématique complémentaire réside sur le fait que nombre des Etats faillis appartiennent majoritairement à ces mêmes organisations.

Bibliographie

Kamal Bayramzadeh, Les Etats faillis et le terrorisme transnational, Editions Larcier, Revue de la faculté de droits de l'Université de Liège, 2015/1, p.99 – 121

Saida Bédar, La stratégie du conflit en Irak et les données majeures du conflit, Hestia expertise, 15/02/2015

Myriam Benraad, Irak, La revanche de l'histoire : de l'occupation étrangère à l'Etat islamique, Vendémiaire collections « Chroniques »

Myriam Benraad, Irak, de Babylone à l'Etat islamique, idées reçues sur une nation complexe, Le Cavalier Bleu, coll. « Idées reçues / Grand angle », 2015

Myriam Benraad, Les sunnites, l'Irak et l'État islamique, Esprit, no 11, 2014

Pierre Berthelot, L'Irak : d'une crise à l'autre, les réalités et les défis d'un Etat au bord de l'implosion, L'Harmattan, août 2015

Gilles Chenève, Panorama de l'Irak contemporain, Editions du Cygne, janvier 2017

Umar Dahoo, « Fragilité » des Etats et « State-building » : dernière justification de l'intervention historique du Nord au sud

Richard Dowden, Gérald de Hemptinne, Africa : Etats faillis, miracles ordinaires, Nevicata, 15 juillet 2013

Gérard Fellous, Daech, « Etat islamique », Cancer d'un monde arabo-musulman en recomposition, Un conflit international long et incertain, L'Harmattan, février 2015

José Fernando Flores Ruiz, La Colombie et le discours sur les Etats faillis, Etat ou concept failli ? Institut Français des relations Internationales, 2011/1

Gaulme François, « « Etats faillis », « Etats fragiles » : concepts jumelés d'une nouvelle réflexion mondiale », Politique étrangère 1/2011 (Printemps)

Jérôme Henriques, La Syrie, pays de tous les enjeux, www.legrandsoir.fr du 01/11/2013

Serge Michailof, Le défi de la reconstruction des Etats « faillis », Ferdi, document de travail

Gäïdz Minassian, Zones grises, quand les Etats perdent le contrôle, Institut Français des relations Internationales, 2012/1

Coralie Pison Indawi, Vingt ans dans l'ombre du chapitre VII, Eclairage sur deux décennies de coécition à l'encontre de l'Irak, L'Harmattan, L'Harmattan, juin 2013

Sonia Le Gouriellec, La menace stratégique des Etats faibles : quand les faits relativisent la théorie, IRSEM, Note de recherche stratégique 2015

Frédéric Poisson, Rapport d'information sur les moyens de Daesch, 13 juillet 2016

Serge Sur, Sur les Etats défailants, Commentaires, N°112, p.891-900

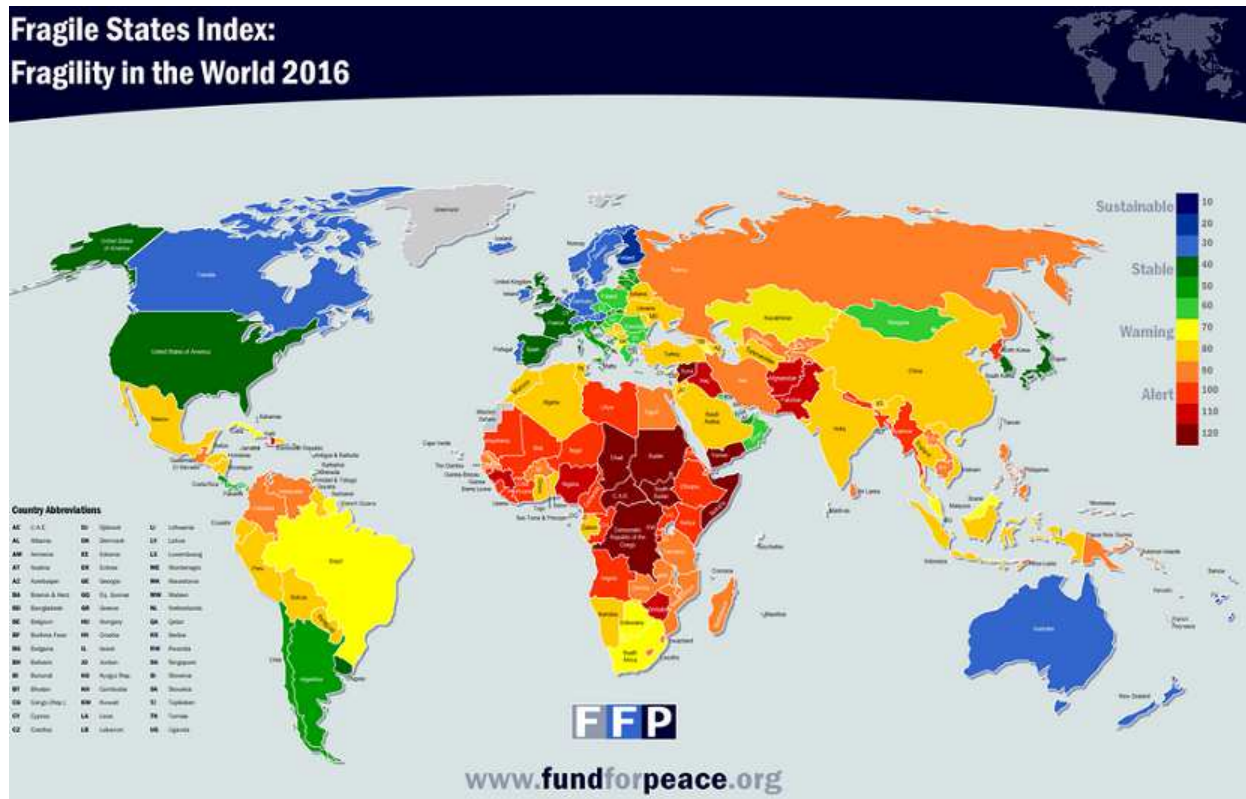
Jan Verlin, Haïti : Etat failli, Etat à (re)construire, Cahiers des Amériques latines, 2014

ANNEXE I

Fragile States Index 2016		Total	Demographic Pressures	Refugees and IDPs	Group Grievance	Human Flight	Uneven Development Poverty and	Economic Decline Legitimacy of the State	Public Services	Human Rights	Security Apparatus	Fractionalized Elites	External Intervention	
														Alert
	Very high alert													
1	Somalia	114,0	9,7	9,7	9,4	9,5	9,3	9,0	9,5	9,0	9,7	9,7	10	9,5
2	South Sudan	113,8	9,9	10	9,9	6,6	9,0	9,3	9,7	10	9,7	10	9,7	10
3	Cent Afr Rep	112,1	8,7	10	9,3	7,2	9,9	8,6	9,8	10	9,9	9,2	10	9,5
4	Sudan	111,5	9,0	10	9,8	9,1	7,6	8,7	9,8	9,1	9,3	9,2	10	9,9
4	Yemen	111,5	9,5	9,6	9,5	7,5	8,4	9,4	9,4	9,3	9,4	10	9,5	10
6	Syria	110,8	8,4	10	10	8,6	7,4	7,8	10	8,9	9,8	10	9,9	10
7	Chad	110,1	9,9	9,8	8,5	8,9	9,3	8,0	9,2	9,8	9,3	9,1	9,8	8,5
8	Congo (D. R.)	110,0	9,1	9,7	9,7	6,8	8,9	8,1	9,3	9,7	10	9,2	9,8	9,7
	High alert													
9	Afghanistan	107,9	9,5	9,5	8,6	8,4	7,5	8,5	9,1	9,6	8,7	10	8,6	9,9
10	Haiti	105,1	9,2	7,9	6,7	9,0	9,5	8,9	9,4	9,4	7,7	7,9	9,6	9,9
11	Iraq	104,7	8,1	9,4	9,8	7,9	7,5	6,8	9,2	7,8	8,9	10	9,6	9,7
12	Guinea	103,8	8,9	8,4	8,8	7,5	7,4	9,4	9,8	9,2	7,9	9,0	9,9	7,6
13	Nigeria	103,5	9,1	7,7	9,4	7,4	8,8	7,7	8,8	9,4	9,1	9,7	9,9	6,5
14	Pakistan	101,7	8,9	8,9	9,7	7,3	7,0	7,4	8,3	8,2	8,2	9,3	8,9	9,6
15	Burundi	100,7	9,5	9,1	8,1	6,5	7,4	8,2	9,0	8,2	8,5	9,0	8,5	8,7
16	Zimbabwe	100,5	8,6	8,7	7,5	8,1	8,2	8,3	8,9	8,5	8,4	7,8	9,8	7,7
	Alert													
17	Guinea Bissau	99,8	8,3	7,5	5,4	8,3	8,7	8,5	8,9	9,5	7,5	9,1	9,6	8,5
18	Eritrea	98,6	9,1	8,5	6,6	8,0	7,5	8,3	9,5	8,6	9,1	7,4	8,1	7,9
19	Niger	98,4	9,5	8,0	7,7	7,2	8,2	8,0	7,8	9,2	6,7	8,9	8,9	8,3
20	Kenya	98,3	9,1	8,0	9,1	7,8	8,0	7,4	7,8	8,2	7,2	8,5	8,9	8,3
21	Cote d'Ivoire	97,9	8,2	8,0	8,3	7,0	8,2	6,8	8,1	8,7	8,1	7,7	9,4	9,4
22	Cameroon	97,8	8,3	8,0	8,5	7,8	8,1	6,3	8,7	8,9	7,7	8,1	9,4	8,0
23	Uganda	97,7	8,7	9,1	9,0	7,6	7,6	6,7	8,3	8,5	8,0	7,3	8,9	8,0
24	Ethiopia	97,2	9,3	9,5	8,6	7,3	6,7	6,7	7,7	8,3	8,5	8,1	8,3	8,2
25	Libya	96,4	5,1	8,0	8,3	6,5	5,8	8,0	9,5	7,2	9,3	9,6	9,4	9,7
26	Myanmar	96,3	7,3	8,3	9,9	6,0	7,9	6,4	8,7	8,7	8,6	8,4	8,6	7,5
27	Liberia	95,5	9,2	8,9	6,0	6,9	8,6	8,3	7,0	9,5	6,7	6,6	8,3	9,5
28	Mauritania	95,4	8,9	8,2	7,2	6,6	7,0	7,9	8,2	9,2	8,1	7,1	8,8	8,2
29	Mali	95,2	8,7	8,1	7,9	8,7	7,6	7,9	6,3	9,0	7,0	9,2	5,2	9,6
30	North Korea	93,9	7,9	4,6	6,0	4,1	7,7	8,9	10	8,8	9,6	8,5	8,5	9,3
31	Congo (Rep)	92,2	8,1	7,9	6,9	7,1	8,3	6,7	9,1	9,2	8,2	6,7	6,7	7,3
32	Rwanda	91,3	8,2	8,0	9,1	7,6	8,5	6,2	6,8	7,6	7,4	5,9	8,3	7,7
33	Nepal	91,2	8,8	8,0	9,5	6,7	7,2	7,0	7,1	7,4	7,4	6,7	8,3	7,1
34	Sierra Leone	91,0	9,2	7,9	5,9	8,7	8,5	8,8	7,1	9,0	5,5	4,5	7,8	8,1
35	Timor-Leste	90,8	9,2	6,5	6,7	7,3	7,0	8,1	7,1	8,7	5,5	7,4	8,3	9,0
36	Bangladesh	90,7	8,0	6,3	8,9	7,5	6,9	6,3	8,0	7,8	7,6	7,8	9,6	6,0
37	Angola	90,5	9,0	7,3	7,7	6,3	9,6	6,1	8,8	9,2	7,5	6,2	7,2	5,6
38	Egypt	90,2	6,8	7,0	9,0	4,4	6,2	8,4	8,4	5,1	9,7	8,3	8,8	8,1

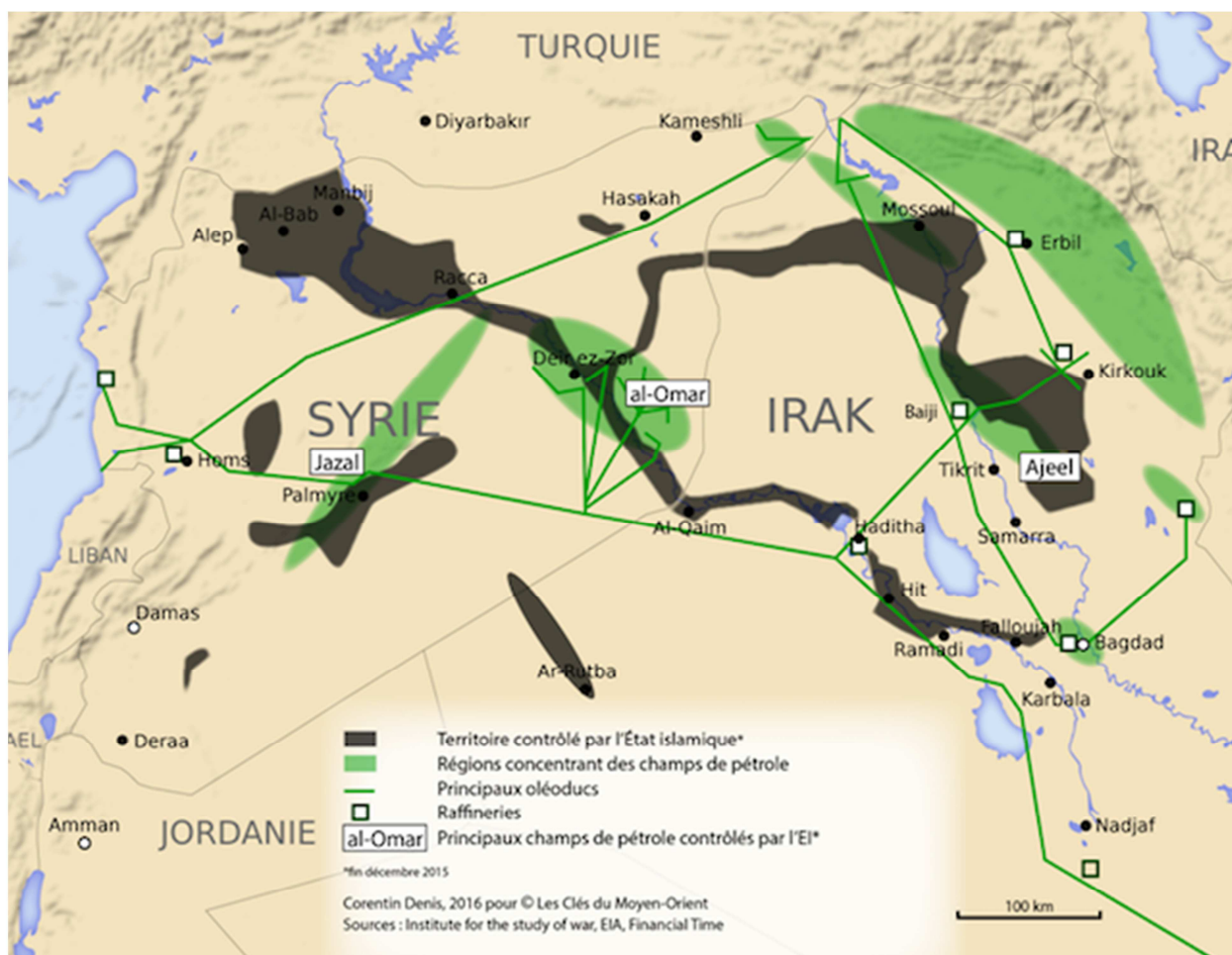
ANNEXE II

Carte des Etats faillis selon le classement de la Found For Peace en 2016



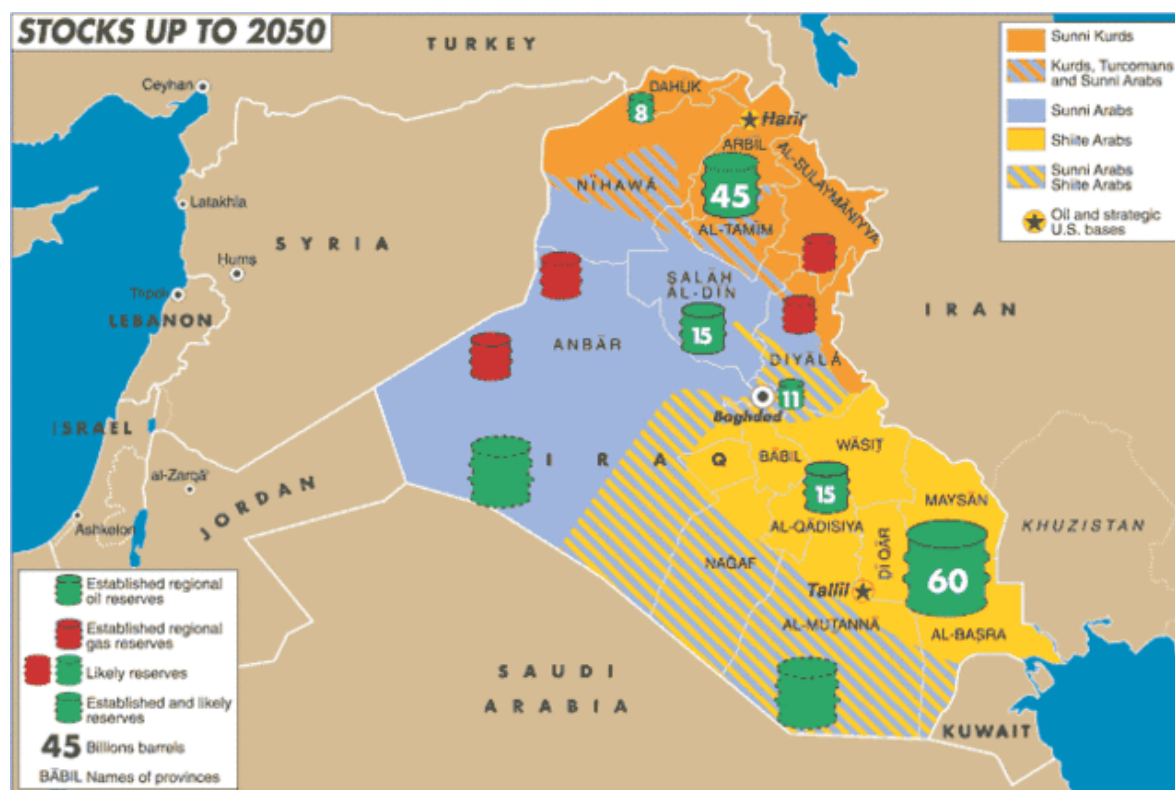
ANNEXE III

Territoires contrôlés en 2016 par l'Etat islamique où des ressources naturelles sont abondantes.



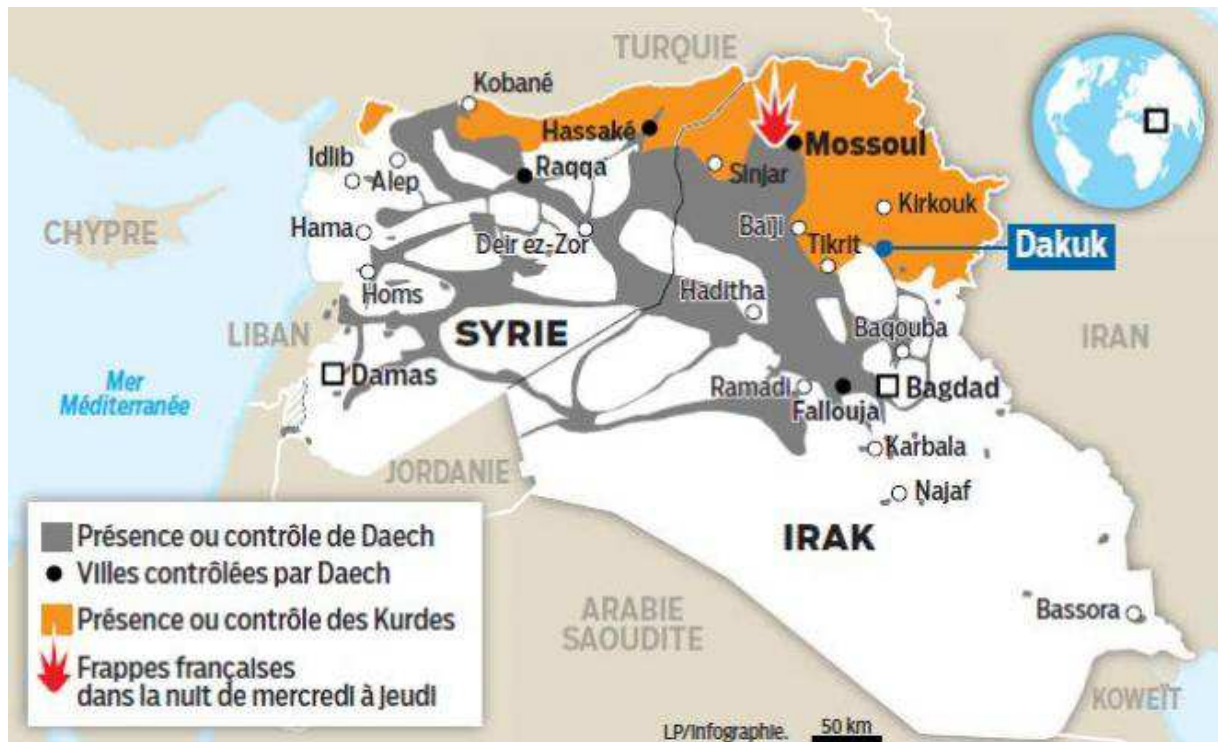
ANNEXE IV

Localisation et stock des réserves de pétrole en Irak aux environs de 2050



ANNEXE V

Territoires occupés par Daesh au mois de février 2016 en Irak et en Syrie



ANNEXE VI

Infographie du site Luxorion sur <http://www.astrosurf.com/luxorion/terrorisme.htm> qui représente l'Etat islamique : chef, symbole et financement.

Depuis 2014, la coalition qui agit contre Daesh aurait repris 40 % des territoires conquis par l'Etat islamique en Irak et en Syrie.

L'État Islamique



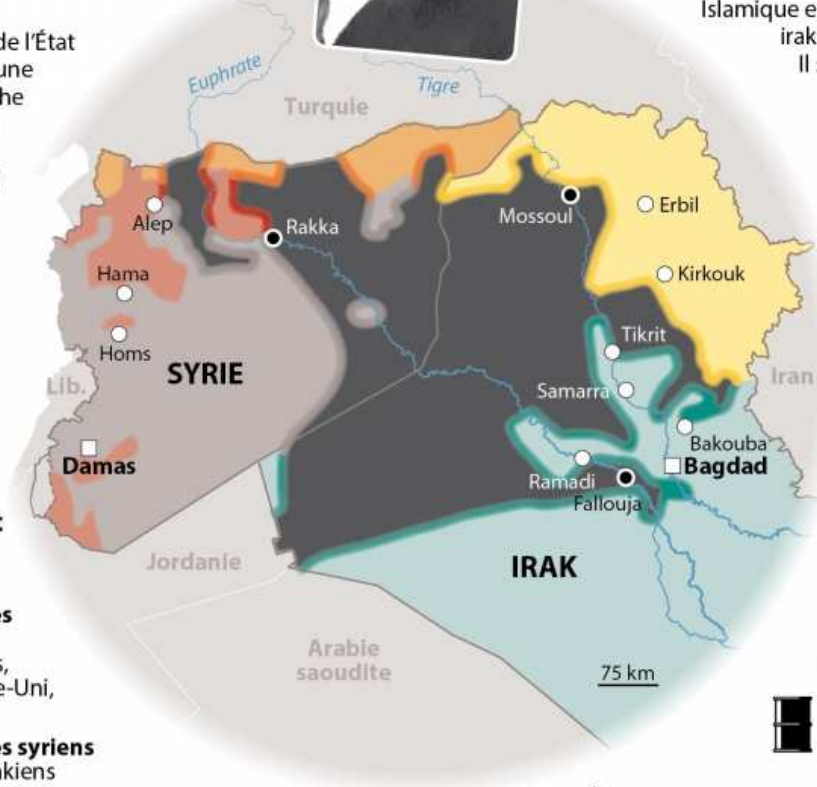
☐ Zones et principales villes contrôlées par l'État Islamique (au 18 août 2014)



Le « Calife »

Abou Bakr al-Baghdadi serait né en 1971 dans la ville de Samarra. En 2003, il rejoint l'insurrection sunnite après l'intervention américaine et fonde en 2010 l'État Islamique en Irak, la branche irakienne d'Al-Qaïda. Il s'impose en Syrie en 2013, rompt avec Al-Qaïda en 2014 et s'empare du nord de l'Irak.

Le drapeau noir de l'État Islamique porte une inscription blanche supposée être la Shahada (la profession de foi des musulmans) et le sceau des prophètes. Il reprend les couleurs des drapeaux des premières communautés musulmanes.



Fronts de l'État Islamique contre...

les Kurdes irakiens

Alliés : États-Unis, France, Royaume-Uni, Kurdes syriens

les Kurdes syriens

Alliés : Kurdes irakiens

les rebelles syriens

Alliés : Turquie, Qatar, Arabie Saoudite, États-Unis

le pouvoir syrien

Alliés : Russie, Iran, Hezbollah, pouvoir irakien

le pouvoir irakien

Alliés : Iran, États-Unis, Royaume-Uni, Russie, pouvoir syrien

Les ressources



Exportation du pétrole issu des gisements contrôlés



Donations privées



Impôts sur les populations (exactions contre les non-musulmans)



Pillages et trafic d'antiquités

Photo : Reuters